

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du lundi, 3 avril

(FOX HOUNDS)

Le Jockey-Club de Lyon avait invité tous ses membres à assister, le lundi de Pâques, à un grand drag, couru en son honneur et à prendre part au lunch servi à l'arrivée.

Le beau temps aidant, l'élite de la Société lyonnaise s'était rendue en foule à la Maison Carrée, d'où le départ devait être donné à 2 heures.

Les chiens, découplés dans un petit vallon le long de la route, emmènent la chasse, à vive allure, jusqu'à l'entrée du parc de Mme Fleurdelys où un défaut les arrête.

La chasse, pénétrant ensuite dans le parc, parcourt la belle prairie qui s'étend devant le château, serpente à travers une épaisse futaie et, ressortant du parc, gagne Dommartin, puis La Tour-de-Salvagny, en suivant des contrées de prés excellentes.

Quelques beaux obstacles, sur la fin du parcours et surtout une haie à 1^{re} 20, large de plus d'un mètre, sont franchis par presque tous les cavaliers, au grand ébahissement de quelques curieux, surpris de voir les chasseurs négliger les portails et entrer chez eux et en ressortir d'une façon si cavalière, alors qu'ils avaient ouvert toutes les barrières.

Un renard, lâché près des voitures, après avoir piqué droit, fait un retour sous le vent et est pris dans une mare, au village même de La Tour-de-Salvagny, après une poursuite de 3 kilomètres !

Maître d'Équipage : le Comte de Chabannes.

Les honneurs à Mme Pierre Tresca.

Après la curée, un superbe lunch réunit cavaliers et spectateurs, autour d'un buffet bien garni et dont M. Pierre Tresca, le sympathique président du Jockey Club, fait les honneurs avec son amabilité bien connue.

Citons parmi les soixante cavaliers ayant suivi le drag : M. le comte de Chabannes, le colonel de Pontac, les commandants de la Rochère et Dupré, les capitaines de Dampierre de Fadate, de Laveaucoupet. MM. Edouard Cottin, Edmond et Paul Gillet, Alph. Damour, Joseph Casati-Brochier, Tramoy, Ennemond Morel, P. et G. Peillon, Ruffier, Michelland, Lucien Poncet, Billioud, Villard Cochet, lieutenants marquis de Bridieu, de Cordon, de Ligonès, de Prunelé, Legendre, Gayet, de La Boulaye, de la Verteville, des Courtils, du Fau, de Bussy, etc.

Impossible de citer tous les équipages aperçus à l'arrivée. Plus de cinquante voitures, parmi lesquelles, deux coaches de M. Maire, quelques omnibus, des landaus, des breakes, des charrettes, des dogcars, des victorias, etc.

Reconnu dans ces voitures et autour du buffet : M., Mme et Mlle Pierre Tresca, Mme, Mlle de Pontal, M. Mme Léonce Baboin, Mlle Marrel, Mme et Mlle Permezel, Mme, Mlle de Zurich, M., Mme E. Richard, M., Mme de la Chapelle, M., Mme, Mlle Peillon, M., Mme de Juphanion, Mme, Mlle de Cotton, Mme, Mlle de Cazenove, M., Mme H. Damour, Mlle Damour, M., Mme Ribet de Monthieux, M., Mme Roques, M. Mme Soulier, M. Mme Perrin, M. Mme Villard, M., Mme de Bussy, M. de la Chevalerie, Mme des Courtils, MM. Gourd, Godinot, Poncet, Jacquier, Berthenod, Gignoux, etc.

— *Dimanche 9 avril, Rendez-vous : gare de Châteaureux (St-Etienne), à 1 heure ; retour, parc de M. de Prandières.*

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Prix. — La valeur des prix à distribuer est cette année, de 32,400 fr., supérieure de plus de 2,000 fr. à celle de l'année dernière. En voici le détail :

2,000 fr. accordés par le Gouvernement de la République pour être décernés aux chevaux de selle, de 3, 4 et 5 ans ; 5,000 fr. par le Conseil municipal de la ville de Lyon ; 4,000 fr. par le Conseil général du Rhône ; 21,400 fr. par la Société des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est.

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Des prix d'honneur, consistant en un objet d'art et en médailles d'or ont été demandés, comme les années précédentes, à M. le Président de la République, à MM. les Ministres de l'Agriculture et du Commerce et à la Société des Agriculteurs de France.

Ces prix seront répartis ainsi qu'il suit :

Prix des classes et prix spéciaux, prix pour écoles de dressage, piqueurs, cochers, etc., 12,900 fr. — Prix internationaux, 2,400 fr. — Sauts d'obstacles (civils), 6,750 fr. — Sauts d'obstacles (militaires), 4,400 fr. — Courses au trot, 2,000 fr. — Médailles, 1,400 fr. — Plaques, 1,150 fr. — Flots, 1,400, soit 32,400 fr.

♣ **Courses au trot monté.** — Première division. — Poulains entiers, hongres et pouliches, nés en France en 1896 et n'ayant jamais gagné un prix de mille fr. — Poids : 65 kilos. — Distance, 2,000 mètres environ.

1^{re} épreuve, flots. — 2^e épreuve, prix. — 1^{er} prix, 500 fr.; 2^e prix, 250 fr.; 3^e prix, 150 fr.; 4^e prix, 100 fr., soit 1,000 fr.

Deuxième division. — Chevaux entiers, hongres et juments, de 3 à 6 ans, nés en France et n'ayant jamais gagné un prix de mille fr. — Poids : 3 ans, 65 kilos; 4 ans, 70 kilos; 5 et 6 ans, 75 kilos. — Distance : 2,000 mètres environ.

1^{re} épreuve, flots. — 2^e épreuve, prix. — 1^{er} prix, 500 fr.; 2^e prix, 250 fr.; 3^e prix, 150 fr.; 4^e prix, 100 fr., soit 1,000 fr.

Total huit prix pour 2,000 fr.

Ces courses sont fixées : pour la 1^{re} division, au mercredi 19 et pour la 2^e au jeudi 20 avril.

♣ Nous ne dirons rien des grandes épreuves de la Coupe (civils) et du Grand Prix de Lyon (militaires).

Les conditions en sont toujours les mêmes. A noter cependant que pour la Coupe, le 1^{er} prix qui, l'année dernière était de 1000 fr. a été porté à 1,200 cette année.

CONCOURS CENTRAL HIPPIQUE DE PARIS

9^e journée. — *Dimanche, 2 avril.*

Sauts d'obstacles. — Prix du Palais de l'Industrie. — Prix 1. Very Select, à M. Siméon (le propriétaire); 2. Calife, à M. Siméon (le propriétaire); 3. Short, au prince Napoléon Murat (M. Dumarcet); 4. Tribly, à M. Maurice de Ronseray (le propriétaire).

Flot de rubans : Caballero, au baron de Taisne (M. Dumarcet); Altesse (M. Henry Leclerc); Silver Loks (M. Chapuis); Go a Head (M. Tramey); London (M. de Poliakoff); Coquelicot (M. Henry Leclerc); Bénarès (M. Cléraul); Esther (M. de Bellegarde); La Saumaille (baron de Palaminy); Grisette (comte Louis d'Avricourt); Hova (M. Siméon).

10^e journée. — *Lundi, 3 avril.*

Courses au trot. — 1. Quélus, à M. T. Jordan, 1'52" 2/5; 2. Océanie, à M. Henri Lefebvre, 1'54" 3/5; 3. Renaissance, à M. L. Boulnois, 1'55" 2/5; 4. Redowa, à M. F. Eude, 1'56"; 5. Quinconce, à M. de Basly, 1'57"; 2/5; 6. Molus, à M. Camille Van de Kerkhove, 2'; 7. Reinette, à M. Louis Gérard, 2'01".

Sauts d'obstacles. — Prix de la Compagnie La Prévoyance. — Prix 1. Milan (M. de Pirey); 2. Touch Me Not (M. Maurice des Chênes); 3. Coquelicot (comte Guillaume de Rohan-Chabot); 4. Altesse (M. Henri Leclerc).

12^e Journée. — *Mercredi, 5 avril.*

Les parcours deviennent de plus en plus longs et de plus en plus hérissés de difficultés dans les épreuves de sauts d'obstacles. On augmente ces obstacles de toutes les façons. Avant-hier, on avait ajouté un double obstacle et hier le parc à mou-

tons. Aussi les parcours sans faute sont devenus très rares. Dans le prix des Dames, les deux premiers étaient sans taquet; mais le premier de l'Omnium a fait un quart. Les deux épreuves ont eu pour vainqueur M. Siméon, un brillant habit rouge pour le moment et qui dans quelques jours va redevenir un non moins brillant capitaine au 4^e hussards.

Voici les résultats de ces deux intéressantes épreuves :

Prix des Dames. — 1^{er} prix, Calife (M. Siméon); 2^e prix, Plantagenet (vicomte de Cholet); 3^e prix, Porthos (M. G. Bouchet); 4^e prix, Mâcon (M. Xavier Riant); 5^e prix, Norah (M. Xavier Riant); 6^e prix créé, Man of War (comte de Berterèche de Mendite); 7^e prix créé, Grisette (comte Louis d'Havrincourt).

Flots : Milan (M. de Perey), Le Ragot (M. G. Bouchet), Lady Nell (vicomte A. de Couesnon), Gavroche (M. Jacques de Bizet), Tip Top (comte L. d'Havrincourt). Gros père (M. Dutech).

Prix de l'Omnium. — 1^{er} prix, Hova (M. Siméon); 2^e prix, Zut (comte G. de Cordon); 3^e prix, Milan (M. de Perey); 4^e prix, Thilby (M. Maurice de Ronseray); 5^e prix, Calife (M. Siméon); 6^e prix, Norah (M. Xavier Riant).

Flots : Othello (M. H. Dutech); Armagnac (M. Bonnafous); Porthos (M. G. Bouchet); Short (M. Outrey); Caballero (M. Dumarcet); Gavroche (M. Jacques Bizet); Very Select (M. Siméon); Old Style (M. Georges Kryny); Altesse (M. Henry Leclerc); Go a Head (M. P. Tramoy).

LES COURSES

Courses de Marseille.

RÉUNION D'OUVERTURE

2^e journée. — *Dimanche, 2 avril.*

Un temps superbe a favorisé, hier, la seconde journée de la réunion d'ouverture de la Société Sportive. Pesage, pelouse et tribunes étaient littéralement envahis par le public et, dans le merveilleux décor du parc Borély, les dames, en toilettes printanières, piquaient une note agréable de charme et de bon goût.

Le sport a été attrayant d'un bout à l'autre.

Voici les résultats :

Prix de la Société d'Encouragement (3^e série, 3,000 fr., 2,000 mètres). — Allier (J. Walkins), à M. le marquis de Tracy, a eu facilement raison de Diablotin (Jordan), à M. Massot qui, du reste, était son seul concurrent. — Pari mutuel : pesage, gagnant, égalité : pelouse, 5 fr. 50.

Prix régional. — 1,500 fr., 1,700 mètres, quatre partants : 1^{er} Parthenay (R. William), à M. G. Piraino; 2. Ali-Baba II (W. Pantall), à M. W. Canaple. Non placés : Trabanel et Marinette. Gagné d'une demi-longueur, une courte encolure du second au troisième. — Pari mutuel : pesage, gagnant, 7 fr.; placés, 5 fr. 50 et 7 fr.; pelouse, gagnant, 8 fr.; placés, 6 fr. et 6 fr. 50.

Prix du Golfe (à réclamer, 2,000 francs, 2,400 mètres). — Sept partants : 1. Sa Seigneurie (W. Pantall), à M. Canaple; 2. Moïna (Sydenham), à M. Damoy-Picon; 3. Sentilly (Jordan), à M. Massot. Non placés : Manou, Briseis, Vittoria, Chrysalide II. Gagné de 4 longueurs, une longueur du second au troisième. — Pari mutuel : pesage, gagnant, 8 fr. 50; placés, 7 fr. et 11 fr. 50 pelouse, gagnant, 8 fr.; placés, 7 fr. et 10 fr.

Prix de Chantilly (handicap; 3,000 fr.; 2,500 m.). — Huit partants : 1. Le Tétrarque (Grundy), à M. Meyer; 2. Coronadora (W. Pantall), à M. W. Canaple; 3. Chassé-à-Courre (J. Watkins), à M. le marquis de Tracy. Non placés : Bastidon, l'Estérel, Dona-Sol, La Majola et Veinard. Gagné de deux longueurs, trois longueurs du second au troisième. Pari mutuel : pesage, gagnant, 15 fr. 50; placés, 5 fr. 50; 5 fr. 50 et 5 fr. 50; pelouse, gagnant, 14 fr.; placés, 5 fr. 50, 6 fr. et 5 fr. 50.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (haies, 1,500 fr., 3,000 mètres). — Cinq partants : 1. Lutin III (Stanley) à M. Prudon; 2. Le Hom (M. Galy), à M. Sanlaville; non placés : Aricie, Babouche et Vautour. Le jockey J. Baters, qui montait ce der-

nier cheval, a été désarçonné au saut d'une haie et s'est fait dans sa chute quelques contusions sans gravité. Gagné d'une longueur, dix longueurs du second au troisième. — Pari mutuel: pesage, gagnant, 15 fr. 50; placés, 8 fr. et 8 fr. 50; pelouse, gagnant, 13 fr.; placés, 7 fr. 50 et 8 fr.

Prix de la Blancarde (steeple-chase à réclamer, 2.500 fr., 4.000 mètres). — Trois partants: 1. Mun (M. Galy), à M. Ph. Sanlaville; non placés, Mirliton et Ravello (tombé); gagné très facilement. Pari mutuel: pesage, gagnant, 7 fr.; pelouse, 8 fr.

Le jockey Bogg qui est tombé avec Ravello s'est relevé sans trop de mal, mais sa chute a provoqué un long mouvement d'émotion. La victoire de Mun qui a couru en excellent cheval, du reste supérieurement piloté, a été très remarquée. Le Hom, de la même écurie, qui s'est placé second derrière Lutin III, à M. Prudhon, a produit une impression qui fait bien augurer pour ses courses à venir.

En résumé, journée de tous points parfaite, pour l'organisation de laquelle le comité de la Société Sportive mérite d'être félicité sans réserve.

Echos et Nouvelles

Le gentleman-rider, M. Mourgue d'Algue, est parti jeudi dernier pour aller passer quelques mois en Syrie.

M. Jean Prat conserve son excellent cheval Chamberlin comme producteur. Le fils du Sancy a déjà sailli plusieurs poulinières du haras de cet éleveur.

Le comte de Fadate de St-Georges dont les couleurs ont paru dimanche sur l'hippodrome de Marseille, est depuis quelques jours capitaine au 9^e hussard.

M. de Beauregard a décliné une offre de 40,000 francs qui lui a été faite pour Serpent.

Brahma à M. G. Fondelair, a fait ses débuts en steeple mardi à Auteuil, dans le prix du Chêne Capitaine où il a succombé contre Lock.

On dit qu'Allier, au marquis de Tracy, rentrera à Paris et qu'il sera probablement au poteau dans le prix Noailles (poule de produits, 30,000 fr., 2,500 mètres).

Bogg tombé dimanche dernier, au Parc Borelli, avec Ravello, dans le prix de la Blancarde, s'est relevé sans mal ainsi que sa monture.

CHASSE



CHIENS

EXPOSITION CANINE DE LYON
du 20 au 23 Avril 1899

On nous apprend que la Société Canine du Sud-Est a réuni plus de quatre cents engagements pour son exposition du 20 avril.

Nous pouvons donc nous attendre à voir, sur le cours du Midi, les plus beaux types des races de chiens de chasse, de garde, d'utilité et de luxe.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le programme des quatre journées que durera l'exposition.

Field-Trials de Normandie

Concours de la réunion des amateurs de chiens d'arrêt français (quête restreinte)

1^{er} prix, 500 fr., *ex-aquo*, Belle, braque française à M. De-

nouette, au Havre, et *Gerfant*, chien Dupuy à M. de Girodon, à Paris.

3^e prix, 200 fr., *Phane de Sawvic*, épagneule française, à MM. Beaussart et Hugues, à Bléville (Seine-Inférieure).

4^e prix, 100 fr., *Gorbio de Marco*, griffon à M. E. Boulet; à Elbeuf.

M. T. H. *Sultan*, braque de l'Ariège, à M. Baillet, à Villeneuve (Aube).

M. T. H. *Nane*, épagneule française, à M. Huet, au Havre.

Field-Trials du Boulelaume

Concours national à grande quête.

1^{er} prix, 800 fr. et prix du Setter-Club, *Cranfield-Dora* (4,294), setter anglaise blanche et noire, à M. P. Baron, à Auberville-la-Campagne. Eleveur, M. J. F. Hatfield-Harter; dresseur, M. Cassidy.

2^e prix, 500 fr. et prix du Setter-Club, *Wild Rake Rake* (3,723), setter anglais blue belton, à M. Jean Côte, à Lyon. Eleveur, M. Richard; dresseur, M. A. Payen.

3^e prix, 300 fr. et prix du Pointer-Club, *Little Mab of Fitz James* (3,720), chienne pointer blanche et orange, à M. le Dr Labitte, à Paris. Dresseur, M. P. Masset.

M. T. H. et prix du Pointer-Club, *Simbad*, pointer blanc et foie, à MM. Mairesse et Mulard. Eleveur, l'Hon. Fitz William.

M. H. *Reine Mab de la Pinsonnière*, chienne pointer blanche et foie, à M. Thévenin, à la Pinsonnière. Eleveur, M. Dhangest; dresseur, le propriétaire.

Concours international à quête restreinte

1^{er} prix, 500 fr., *Dieppe de Courcelles* (4,150), chienne pointer blanche et foie, à Mme la comtesse Lanjuinais; éleveur, M. Huillier; dresseur, M. Thibaut.

2^e prix, 200 fr., *Matella* (L. O. S. H. 4,306) chienne pointer blanche et brune, à M. D'udezert, à Paris. Eleveur, M. Defaer bey; dresseur, M. Benoît.

3^e prix, 100 fr., *Criquet* (4,152), setter anglaise blue belton, à Mme la comtesse Lanjuinais. Eleveur, M. le comte de Richemont; dresseur, M. Thibaut.

M. T. H., *Rac de Sorel*, pointer blanc et citron, à M. le prince de La Tour d'Auvergne. Eleveur, M. le baron de Segonzac; dresseur, M. Thibaut.

Les enterrements de chiens aux Etats-Unis

On ne se contente plus, à New Yorck, de cimetières pour les chiens; la mode maintenant, pour les gens du monde, est de faire à ces animaux favoris des funérailles en règle. Lundi, Mme Leach a ainsi enterré, avec un corbillard et voitures de deuil, son chien bien-aimé.

A l'instar de cette dame, le grand banquier newyorkais. M. Pierpont Morgan a mis en réquisition l'attirail des pompes funèbres pour son bouledogue jadis devenu borgne et auquel il avait fait poser un œil de verre.

Récemment, c'était un singe qu'avec des soins attentifs une belle dame couchait pour son dernier sommeil dans un cercueil capitonné de satin; et une autre ne prétendait-elle pas — heureusement sans succès — à une cession à perpétuité pour son caniche dans un cimetière de chrétiens?

Que doivent penser les ombres des pauvres diables d'humains, qui s'en vont tristement à la fosse commune de ces fantaisies de nabab qui donnent à des bêtes ce dernier coin de terre qui n'est même pas assuré à l'indigent pour dormir son dernier sommeil?

La PREVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les CHASSEURS contre tous accidents.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Lyon

Le compte rendu de la réunion de dimanche dernier nous étant parvenu trop tard pour être inséré dans ce numéro, nous le publierons la semaine prochaine.

TIR

Réponse à Jean Quitire

Le Match et la Suisse

Mon cher Jean Quitire,

Tu t'es trompé en adressant ta dernière lettre au modeste rédacteur de la Gazette des Carabiniers suisses; c'est au Comité central de cette société, c'est surtout aux participants aux matches de Lyon et de Turin, à Richaudet, à Jullien Frank, à Lüthi que tu devais faire parvenir tes vœux et tes doléances.

Je n'ai pas, hélas, l'influence que tu me supposes et, te l'avouerai-je, alors même que je la posséderais, elle serait, je crois, impuissante à établir, à l'heure actuelle, un courant dans le sens que tu désires. Je dois te dire en outre, franchement, que pour la tâche à laquelle tu me convies de si flatteuse manière je manque absolument de conviction.

Dans cette question des matches internationaux, ce qui nous distingue l'un de l'autre, vois-tu, c'est que tu es un poète en cette matière et que, moi, je ne suis qu'un vulgaire prosateur.

Ainsi, lorsque tu me parles d'un enthousiaste accord international, je mets mes lunettes et je ne vois que des adhésions péniblement arrachées. Lorsque tu penses que cet enthousiaste accord peut se renouveler chaque année, je crois, moi, voir déjà des traces de lassitude ailleurs qu'en Suisse, traces qui me laissent penser que ces réunions se renouvellent, en tous cas, trop fréquemment; laisse passer le tir de Paris en 1900 et tu verras si l'événement ne me donne pas raison. Les concerts européens, il en faut peut-être, mais pas trop souvent; demande à la pauvre Grèce!

Ta définition des matches internationaux, plus je la lis, moins je la comprends; non pas manque de clarté chez toi, mais manque d'imagination chez moi. Tu me dis qu'il ne faut pas épiloguer sur les questions d'armes et de positions. Mais alors où donc est l'intérêt sportif de ces réunions que tu prétends assimiler à celles qui se produisent pour d'autres sports. Parmi ceux-ci, il en est un, plus que tous les autres, qui donne lieu à de fréquentes réunions internationales, c'est celui de la bicyclette. J'imagine que c'est précisément par ce qu'on n'y rencontre par les mêmes difficultés que pour le tir, savoir de faire lutter entre eux des gens qui ne se servent non seulement pas des mêmes instruments mais qui ne les utilisent pas de la même façon. S'agirait-il seulement de sabler ensemble quelques bouteilles de champagne? il n'est, alors, pas nécessaire de faire intervenir le drapeau de chaque nation pour cela. Les tireurs français se sont rendus, l'an passé, à Vienne; ils ont fraternisé avec leurs camarades autrichiens sans qu'il fût question de match. Je te l'ai dit, et je te le répète, on a cultivé la concorde et l'amitié entre nations dans tous les grands concours, bien avant qu'il fût question de matches; la Suisse, de ce côté-là, n'est jamais restée en arrière. Tu voudrais, ô poète, que nous fussions, nous tireurs Suisses, mettons, si tu le veux, Sganarelle et contents; tu nous dis que cela n'entraîne pas à conséquence et, en même temps, tu voudrais nous persuader que nous ne pouvons pas rester sous le coup de cet accident et que nous devons avoir la peau du séducteur. Encore une fois, mon cher ami, je ne comprends pas.

Je termine donc comme j'ai commencé en te disant: pour prôner les matches internationaux (au moins dans leur forme actuelle), je manque totalement de conviction.

Genève, le 2 avril 1899.

P. LANDER.

Rédacteur à la Gazette des Carabiniers suisses.

Je ne prolongerai pas ce débat, car je ne convainrais pas Lander et Lander ne me convainrait pas. C'est, comme il le dit lui-même, la lutte entre la poésie et la prose... Doit-on sacrifier à l'une ou à l'autre? Je persiste à croire que le tir ne perdra rien à mettre un grain de poésie dans sa prose et que le plus malheureux des hommes serait encore le prosateur, s'il n'avait l'espoir de trouver sur sa route, de temps à autre, une heure de poésie!...

La contradiction que Lander me signale, dans ce que j'ai dit des conséquences du match de Turin, n'est qu'apparente. Je complète et précise ma pensée, en disant que: bien que l'insuccès des Suisses à Turin n'ait eu, au point de vue du tir suisse, aucune conséquence et que personne n'ait songé à le considérer comme un affront terrible appelant des revanches futures (?...), ce serait une surprise pour tout le monde que de voir les tireurs qui ont représenté la Suisse à Lyon et à Turin abandonner la lutte après un échec. Voilà tout.

Quant à la périodicité des matches, c'est une question sur laquelle on pourra revenir. Jean QUITIRE.

Sur les brouillards du Rhône

A Monsieur TIRVITE

du Journal *Le Stand*, à Paris

« Courte, mais bonne! » Telle est sans doute votre *divise* préférée pour la rédaction de vos chroniques de tir.

Permettez-moi donc pour ceux qui n'ont pas le bonheur de vous lire, de reproduire intégralement votre dernier article en date du 1^{er} avril (curieuse coïncidence).

« Nous avons émis l'idée de la tenue du 6^e Concours national de tir par la Société de tir de Dijon, dans le cas où Marseille renoncerait à prendre la succession du Nord et cela parce que Dijon pouvait célébrer en même temps les fêtes du tir et de la gymnastique, à la même époque.

« Notre idée a eu le don de déplaire à un certain M. Herbé, du *Lyon-Sport*, qui, après nous avoir demandé l'échange de son CANARD à toutes sauces et l'annonce de sa collaboration au dit journal, nous a supprimé brutalement cet échange sans avoir même la correction de nous en prévenir.

« Les brouillards du Rhône et les paris de Jean Quitire sont connus et appréciés dans la région à leur juste valeur, qu'il les garde bien précieusement avec toute l'importance et la gloire de ne pouvoir nous les faire avaler. » TIRVITE.

LE CANARD A TOUTES SAUCES est assez bien trouvé. Je ne sais pas quelles sont les sauces employées par le JOURNAL *Le Stand*, mais je les trouve singulièrement pimentées. Quand bien même, je devrais être accusé de faire de la réclame pour le dit JOURNAL, je ne puis m'empêcher de citer encore deux extraits de ce même numéro (toujours 1^{er} avril).

Dans la partie consacrée à la gymnastique je lis :

« Le Conseil est bon. Mais que Jane Doria n'invite-t-elle ses lectrices à s'examiner nues et sans la moindre feuille de figuier devant la glace détectrice! Celle-ci refléterait, en général, un corps déformé par l'odieuse et stupide corset; un ventre vide et ballonné; une poitrine creuse et molle; une ensellure exagérée; un dos rond et contrefait. »

Plus loin je lis encore :

« On a remarqué la diminution de la capacité prolifique des mécaniciens, chauffeurs, etc. Elle est atténuée et souvent supprimée par les trépidations des trains, locomotives, etc., etc. Avis aux automobilistes.

« Par contre, c'est un remède contre la paralysie. » (1)

(1) L'auteur oublie de nous dire quel genre de paralysie.

Revenant à votre article, je vous dirais, *Monsieur Tirvite*, que votre idée du sixième concours national de tir à Dijon était excellente, car c'est assurément la ville de France permettant le plus facilement la réunion d'un grand nombre de tireurs. Mais vous auriez dû ajouter qu'il manquait à Dijon : 1° Les subventions nécessaires. 2° Un champ de tir indispensable. 3° Un programme à confectionner. C'est sans doute peu de chose pour vous, chroniqueur, mais c'est très important certainement, pour les organisateurs.

Il était également inutile de faire suivre votre idée, d'une insinuation aussi méchante que perfide en déclarant que Lyon ne peut avoir le sixième concours national, par suite du manque d'entente entre les trois sociétés rivales.

Rappelez-vous donc les paroles si souvent répétées par un de vos bons amis de Lyon : « Nos trois sociétés marchent la main dans la main ».

Les résultats des concours de 1885, 1891 et 1894 sont là, pour prouver la fausseté de votre assertion.

Pour ce qui me concerne personnellement, je vous déclare : 1° Ne vous avoir jamais demandé l'échange du « *Lyon-Sport* », avec votre *JOURNAL*.

2° Ne vous avoir jamais demandé l'annonce de ma collaboration au « *Lyon-Sport* ».

3° N'avoir jamais supprimé cet échange ni brutalement, ni autrement, et cela parla raison bien simple que la chose n'est pas en mon pouvoir.

Je sais, cependant, que vous dénaturez les faits, le service du *Lyon Sport* ne vous ayant été supprimé que pour répondre à votre suppression brutale du *Stand*.

4° Je n'ai pas à recevoir de leçon de correction de *Monsieur Tirvite*.

Quant à l'ami Jean Quitire, il est assez connu, comme vous le dites si bien, pour dédaigner vos attaques. Il pourrait peut-être vous demander si c'est dans les brouillards de la Seine que vous avez trouvé l'idée de l'Institut du Tir ! La suppression des cibles ! Le grand concours d'enseignement de Tir sur pigeons, sangliers, lapins et même CANARDS sans sauce !!!

HERBÉ

COMMUNICATIONS

Société des Tireurs du Rhône. — *Ecole de Tir.* — Voici les principaux résultats de la séance du 19 mars 1899.

Première catégorie à 200 mètres : Combis, des Touristes lyonnais ; Carron, de l'Ecole de Commerce ; Berchaud, Rizzi, Crélin, des Touristes lyonnais.

2° catégorie, Tir réduit : Mochet, Mogenet, Nugue, Panjon et Brémens Charles.

La séance d'ouverture réunissait un nombre plus considérable de élèves que l'année dernière. Nous croyons devoir rappeler aux jeunes gens qu'il n'est procédé à aucune élimination et quel que soit le résultat de leur tir, les élèves sont invités à suivre régulièrement les séances d'instruction le troisième dimanche de chaque mois.

La prochaine séance aura lieu le dimanche 16 avril, à une heure, les inscriptions sont toujours reçues cours de la Liberté 61; les mardi, jeudi et samedi de 8 à 10 h. du soir, et au stand de la Dona les jours de séance.

☛ Demain dimanche, concours public mensuel au stand de la Dona.

1^{re} Catégorie a, à 300 mètres, concours public, tir à répartition ;
1^{re} Catégorie b, à 200 mètres, tir à répartition réservé aux sociétés ;

2^e Catégorie, à 200 mètres, tir [au centre, concours public : 45 fr. de prix ou primes ;

3^e Catégorie, tir réduit, concours public à la série : nombreux prix ou primes.

Ouverture du tir à 8 h., fermeture à 9 h., déjeuner au stand à midi. Prière de se faire inscrire à l'avance pour le déjeuner.

Le programme détaillé des concours mensuels, arrêté par le conseil d'administration dans sa séance du 6 novembre 1898,

est à la disposition des intéressés, qui le trouveront au siège, cours de la Liberté, 61, les mardi, jeudi et samedi, de 8 h. à 10 h. du soir, et au stand les jours de concours mensuels.

☛ Le dimanche 16 avril, à une heure, séance de l'école de tir, sans élimination et sans exception pour les jeunes gens français, de 17 à 21 ans. Théories spéciales pour les tireurs médiocres.

Société de tir de Lyon. — Demain Dimanche, 9 avril Concours public (à la série) à 300 mètres.

Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois séries dont la meilleure seule comptera pour le classement.

Une montre aux armes de la Société et dix-neuf autres prix, en médailles et diplômes, seront distribués aux lauréats. Médailles du nouveau coin et diplômes du nouveau modèle.

Le même jour, le tir aux cartons commencera pour le deuxième trimestre.

☛ *Ecole de tir.* — Demain également première séance du quatrième exercice au fusil Lebel, à 200 mètres.

La Jeune France. — Dimanche 2 et lundi 3 avril, cette vaillante Société donnait ses deuxième et troisième journées de tir à la carabine et de pointage de boules chez M. Grimonet, place des Charpennes.

Beaucoup de tireurs et pointeurs avaient répondu à notre appel, aussi les premières places ont été chaudement disputées. MM. les tireurs et pointeurs étaient reçus admirablement bien par le dévoué M. Chaleyssin, président et par le vice-président et directeur du tir, M. Bourgey.

Voici les résultats de la troisième journée, 3 avril :

Tir public. — Farge, 190. Pardon, 168. Billard, 163. Marquet, 161. Visa, 157. Courby J., 155. Eugène, 151. Grimonet, 146. Rousset, 141. Guidot, 141. Clermont, 139. Lœillet, 124.

Tir des Dames. — Mmes Bruyère, 169. Bourgey, 142. Mlles Julie, 110. Guillaume, 76.

Sociétaires. — Bourgey, 176. Bédou, 172. Gérard, 163. Guilanme, 147. Marmonier, 142. Courby L., 142.

Primes de Mouches. — Farge, 40. Marquet, 18. Pardon, 17. Billard, 16.

Dimanche, suite des concours.

CONCOURS ANNONCÉS

OULLINS (Rhône). — 12^e Concours annuel public ouvert les 2, 3, 9, 16, 23 avril — Armes de guerre à 200 m. — Nombreux prix en espèces et en nature.

BEAUNE (Côte-d'Or). — 18^e Grand Concours international de tir, ouvert les 20, 21, 22, 27, 28, 29 mai ; 3, 4 et 5 juin prochain. — Cibles à 300 m., armes nationales ; à 200, carabines de précision ; à 75 m., armes libres. Nombreux prix en espèces, à la série et au centre pour ces trois catégories. — 4^e catégorie, à 75 m., prix en nature, au centre seulement. — 5^e catégorie, à 300 m., tir de délégations aux armes nationales, prix en espèces et médailles.

MEURSAULT (Côte-d'Or). — Grand Concours annuel public ouvert les 7, 11, 14, 15, 28 et 30 mai 1899. — Armes libres à 70 m. ; armes de guerre à 150 et 200 m. — Prix au centre et à la série. Primes de cartons en grand vin blanc de Meursault. — Des programmes et des feuilles de route à mi-tarif pour le P.-L.-M. sont tenus à la disposition des tireurs.

SAINT-SEINE-L'ABBAYE (Côte-d'Or). — 14^e Grand Concours annuel, ouvert les dimanches 4, 11, 18 et 25 juin 1899, et en outre un jour intermédiaire en semaine qui sera indiqué ultérieurement. — Armes nationales à 200 m. Armes libres à 75 m. Tir au sanglier, à 40 m. Tir au Flobert à 9 et 12 m. Nombreux prix en espèces et objets d'art.

CHAMBÉRY (Savoie). — 20^e Grand concours international et annuel ouvert les 16, 23, 30 avril, 1^{er} et 2 mai. Toutes armes à 200 m. ; 8,000 fr. de prix et primes.

CHAMPAGNOLE (Jura). — 19^e Grand Concours de tir international et annuel, ouvert les 2, 3, 9, 10 et 11 juillet. — Cibles à 400 m. et 200 m. aux armes nationales; à 200 m. carabine de précision (debout et à genou); à 70 m. fusil de chasse; sanglier; pistolet et revolvers; Ball-Trapp. — Tir de délégations aux armes nationales, 5,000 francs de prix en espèces, nature et médailles. — Prière de s'adresser au Président pour l'envoi des feuilles de route à 50 0/0 de réduction, et des programmes.

TOULON (Var). — 13^e Grand Concours annuel ouvert les 2, 3 et 4 juin. — Armes de guerre. — Fusil, mod. 74, 74-85. — Kropatschek et Lebel 86 et 86 modifié. — Distance: 200 m. — Revolvers, mod. 73 et 1892. — Distance: 20 m. — Diverses catégories. — Tir au centre. — Prix: 1,000 fr. en espèces, nombreux objets d'art et médailles.

LOOSDUINEN (Hollande). — Grand Concours international, du samedi 17 au lundi 26 juin. — 600 prix pour une valeur de 11,000 florins hollandais.

COLOMBOPHILIE

Causerie Pigeonnière

II

(Voir le numéro 63)

Si l'un des jeunes est bien venu, on le laissera et le père continuera à le gaver pendant quelques jours. Ce jeune pigeon-néau sortira, suivra son père sur le toit, lui demandant toujours, c'est ainsi qu'il l'habitue au colombier mieux que ne pourrait le faire toute la science de l'amateur. Je suis absolument opposé au sevrage des jeunes destinés aux voyages, mais je conseille le sevrage du 20^e au 25^e jour de tous ceux dont l'éleveur veut se défaire, soit pour la cuisine, soit pour la vente; les laisser au nid, ce serait épuiser le père et encombrer inutilement le colombier.

Nous en sommes toujours à la question de propreté; j'ai dit comment on pouvait nettoyer les cases sans toucher aux petits. C'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas tout. Le plancher doit être propre aussi et surtout *très sec*. Les abreuvoirs laissent échapper de l'eau quand les pigeons cherchent à se baigner, en la faisant sauter avec la tête; il faut éviter cette humidité qui ferait un borborygme autour de la fontaine; pour cela il suffit de mettre un plat qu'on place ordinairement sous les pots de fleurs; avec cette simple précaution le plancher sera toujours sec. Beaucoup se contentent de remplir une grande fontaine afin qu'elle dure plusieurs jours et ils ne se donnent même pas la peine d'en laver le baquet. Il vaudrait beaucoup mieux ne pas donner de l'eau que d'en donner dans ces conditions: c'est exposer à voir la maladie décimer un jour son colombier. L'on doit changer l'eau *tous les jours* et laver tout le matériel qui la contient. Je m'oppose à la baignade dans le colombier, toujours pour éviter l'humidité; mais si l'on était à la campagne ou logé de façon à pouvoir offrir dans sa cour un baquet d'eau propre aux pigeons, ils s'y plougeraient avec délices et nettoieraient leurs plumes en y laissant toute la poussière qu'elles peuvent remiser.

La propreté s'applique aussi à la nourriture et à la manière de la distribuer. Je m'élève tout de suite contre une funeste habitude d'acheter des criblures, balayures d'entrepôts ou autres saletés à bon marché pour nourrir des pigeons voyageurs. Si vous ne pouvez en nourrir que 30, n'en ayez que 30, mais, quelles que soient les graines que vous achetez, achetez-les de première qualité et bien saines. Voici la nourriture que je conseille pour l'élevage: féveroles par moitié, un quart de bonnes pesettes bien noires et bien rondes, un peu de blé, très peu de maïs et *pas du tout* de chanvre. Ces graines, mélangées,

leur seront distribuées trois fois par jour: 1^o Le plus matin possible; 2^o vers midi et de 4 à 6 heures du soir, en observant que toute la nourriture soit rapidement becquetée. Il ne faut pas qu'il en reste après le repas, il faut que tous les pigeons crient plutôt bon appétit, afin que tout le monde soit présent au premier coup de sifflet. On fera bien, cependant, de mettre une poignée dans chaque case où il y aura des petits âgés de plus de douze jours et cela à chaque distribution. En dehors des rayons, aucune graine ne doit traîner sur le plancher, ce qui reste est vite sali et un pigeon malade les triera toutes sans en avaler une, il communiquerait ainsi la contagion à ceux qui les mangeraient ensuite. On ajoutera quelques légumes telles que salade, radis, cresson, mais *pas d'épluchures*. Que le tout soit frais et, s'il en reste, le ramasser à la distribution suivante.

(A suivre.)

A. VACHERON.

Concours national belge

Les colombophiles belges organisent un grand concours national à Dax (Landes) pour le samedi 15 juillet prochain, à 5 heures du matin. L'importance des prix décernés à la suite de ce concours atteindra probablement 100,000 francs, sans compter le prix du Roi. Jusqu'à ce jour ce prix étant attribué au 1^{er} pigeon arrivé, cette année il ne sera décerné qu'à des pigeons désignés; chaque concurrent en désignera un seul qui recevra une marque spéciale.

Un couple de pigeons qui prendrait part à toutes les poules de ce grand concours coûterait à un propriétaire la bagatelle de 434 fr. 50.

✿ **Les gros pigeons.** — Le prix d'honneur du dernier concours agricole de Paris, un beau romain bleu, mesurait 0 m. 57 du bout du bec à l'extrémité de la queue; ses ailes ouvertes n'avaient pas moins de 1 m. 05 d'envergure et son poids, et celui de sa femelle, était de 2 kg. 200.

La moyenne de nos voyageurs est de 0 kg. 700 les deux. A. V.

✿ **Pour le Congo.** — L'Albertville est parti en destination du Congo. Dans sa cargaison il y a, entre autres, des pigeons destinés aux factoreries de Stak, de Loanda.

✿ **La poste aérienne en mer.** — On écrit du Havre à la *Revue Colombophile*:

La Compagnie transatlantique a inauguré, sur la ligne le Havre-New-York, une poste par pigeons qui fonctionnera deux jours avant l'arrivée à New-York. Du côté français les colombiers de Rennes ont prêté leurs concours à la Compagnie; en Amérique deux colombiers seront créés, l'un à New-York, l'autre à Long-Island.

Il sera donc encore possible d'envoyer de la mer un souvenir aux amis quittés la veille. La *Touraine*, partie du Havre le samedi 11 mars, à 7 heures du matin, a lancé successivement dix pigeons chargés de dépêches. Le premier messenger arrivait le dimanche à 11 heures du matin portant deux messages adressés à MM. Paoli à Nice et Rely à Paris. Il appartient à M. Leroy, président de la société rennaise l'*Abeille*. Les autres courriers sont arrivés peu après; nous sommes persuadés que les familles des passagers apprécieront l'heureuse innovation inaugurée par la grande Compagnie française.

Les pigeons à bord ne sont pas là seulement pour amuser les passagers. Ils peuvent, en cas d'accident, rendre les plus grands services en signalant un fait de sauvetage, une avarie de machine arrêtant momentanément la marche du navire, etc., etc. Le 30 mars dernier, un pigeon, lancé par le capitaine Reynaud qui procédait, sur la *Bretagne*, aux premiers essais en mer, annonçait le naufrage du navire anglais *Bothnia* et le sauvetage de l'équipage par la *Bretagne*.

La Compagnie Transatlantique, avisée le lendemain même de l'accident, pouvait annoncer par cablogramme, à New-York, le retard de l'arrivée de la *Bretagne* et les motifs très honorables de ce retard.

LYON-SPORT doit être mis en vente le samedi matin, à la première heure, dans tous les kiosques de Lyon.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui ne le trouveraient pas chez leur marchand habituel, de vouloir bien nous en aviser, afin que nous fassions le nécessaire.



AVIRON

Régates internationales de Nice

La section aviron du *Club Nautique de Nice* donnait lundi dernier, en face de la Jetée-Promenade, sa journée de régates à l'aviron. D'année en année ces épreuves de rowing, qui terminent son brillant programme de courses à la voile, rencontrent plus de succès, attirent de nombreux concurrents et des spectateurs vraiment intéressés. Aussi, malgré un temps couvert et frais, une foule élégante se presse sur la terrasse de la Jetée-Promenade. La mer, sous l'influence d'une fraîche brise du sud-ouest, était mouvementée et quelque peu inquiétante avec son incessant remous et ses vagues panachées de moutonnements d'écume, surtout pour nos rameurs d'eau douce.

Le matin, avait eu lieu, sous l'habile direction de M. Coucke, président de la Commission du Rowing du Club Nautique de Nice, la réunion des délégués des diverses Sociétés engagées.

Délégués : MM. Ferrand, de l'*Union Nautique de Lyon* ; Bertrand de la *Société Nautique de Cannes* ; Ternissien, du *Club Nautique Dieppois* et du *Boulogne-Club* ; Burnichon, du *Football-Club et Régates Lyonnaises* ; Noblet, du *Cercle Nautique de France* ; Bellan, de la *Société Nautique de la Marne* ; Basset, du *Club Nautique de Lyon* ; Barrachi, de la *Société Canottieri de Naples* ; Desjoyeaux, du *Club Nautique de Nice* ; Aublanc, de la *Société des Régates Mâconnaises* ; Pictet de Rochemunt, de la *Société Nautique de Genève* ; docteur Paillot, de la *Société d'Encouragement de Paris*.

La tourelle du jury était occupée par M. Hauff, président de la Fédération des Sociétés Nautiques de la Méditerranée ; Pontremoli, remplissait les fonctions de juge-arbitre et l'aimable et dévoué secrétaire du C. N., M. Bonfiglio était starter ; M. Foucard, commissaire au virage.

Les courses ont été très disputées par les diverses équipes maritimes et fluviales et disons de suite que nos Sociétés nautiques lyonnaises qui, toutes, étaient représentées et engagées dans les diversés épreuves, se sont fort bien comportées.

Voici les résultats :

Première course. — Canoës (juniors et seniors), 1 rameur sans barreur. Parcours : 1.500 mètres environ.

1^{er} M. L. Prével, du *Club Nautique de Nice*, 10' 5" ;

2^e M. Carton, du *Boulogne-Club*, 10' 15" ;

3^e M. James, *Canottieri Italiani Napoli*, 10' 16" .

M. Prével a confirmé son titre de champion junior scull de France, si vaillamment conquis le 14 août dernier à la réunion des championnats courus à Villefranche-sur-Saône. Dès le départ, Prével prend la tête et s'y maintient. Sa victoire dans une belle arrivée avec cinq longueurs d'avance sur ses redoutables concurrents est saluée de la Jetée Promenade par des ovations et des applaudissements frénétiques.

M. James, le représentant italien dispute, très sérieusement la seconde place à M. Carton. Viennent ensuite dans l'ordre, MM. Fraimbault du *C. N. de Nice* et Gérard de la *Société d'Encouragement de Paris*.

Deuxième course. — Yoles franches, 2 rameurs (juniors) avec barreur. Parcours : 1.800 mètres environ.

1. MM. Michele, Platania et Arturo Kernot : barreur ; M. Luigi Piccion (*Canottieri Italia Napoli*), 9' 38" .

2. MM. Georges Rille, Robert Daulnoy, du *Sport Nautique de la Meurthe*.

3. MM. Enrico Kernot, Giuseppe Kernot (*Canottieri Italia Napoli*).

Aussitôt partie, la yole de la *Société des Régates Mâconnaises*, montée par MM. Brignon et Fraisse, éprouve une légère avarie qui lui fait perdre quelques minutes et la met hors de course. Elle avait des chances très sérieuses de se bien classer.

Troisième course. — Yoles franches, 2 rameurs (seniors) avec barreur. Parcours : 1.800 mètres environ.

1. MM. Prével et Navello ; barreur : Nemo, du *Club Nautique de Nice*, 9' 22" 5" .

2. (*Gardénia*) MM. Laurent et Wild ; barreur : M. Auguste, de l'*Union Nautique de Lyon*.

3. MM. Couillard, Carton, du *Boulogne-Club*.

MM. Prével et Navello, du *Club Nautique de Nice*, font une très belle course et réussissent par 10 longueurs à se placer premiers, ayant fait le parcours en 9' 22" 1/5. MM. Laurent et Wild se classent facilement seconds, mais la lutte est plus vive entre le *Boulogne-Club* et *Dormeuse*, du *Cercle de l'Aviron de Lyon*, montée par MM. Monnier et Gabardini qui, presque ensemble, font une arrivée très disputée ; 5^e MM. Brignon et Fraisse, de la *Société des Régates Mâconnaises*.

Quatrième course. — Prix de la Ville de Nice: Yoles franches, 4 rameurs (juniors) avec barreur. Parcours : 2.200 mètres environ.

1^{er}, MM. Platania, Italo, A. Kernot, Carlo Pinto ; barreur : L. Piccion. (*Canottieri Italia Napoli*) 9' 32" .

2^e MM. E. Moget, P. Serex, Thes Jacobi, E. Berger ; barreur : Ch. Poncet, de la *Société Nautique de Genève* ;

3^e ex œquo (*Bohème*) : MM. Descollonges, Bastener, Reverchon, Issart, du *Football-Club et Régates Lyonnaises* et MM. Winter, Sculfort aîné, A. Gaffet, Sculfort jeune ; barreur : M. Jansen, du *Cercle Nautique de France*.

L'équipe italienne des *Canottieri Napoli*, dont on admire la magnifique allure prend la tête dès le départ, mène toute la course et se classe facilement première. — La *Société Nautique de Genève* prend la seconde place d'une longueur. — *BOHÈME*, du *Football-Club-Régates Lyonnaises*, après avoir d'abord passé troisième et viré quatrième, derrière le *Cercle Nautique de France*, semble devoir gagner franchement la troisième place, quand cette équipe concurrente, ayant, au retour, perdu son gouvernail, est jetée par le vent et le remous dans sa ligne d'eau qu'elle coupe à l'arrivée même. Ces deux équipes seront très justement classées *ex-œquo*, la faute du C. N. F. étant absolument indépendante de sa volonté.

Viennent ensuite le *Club Nautique Dieppois*, le *Club Nautique de Lyon (Frôleuse)*, MM. Guillermin, Merle, Arlin, Grange, et la *Société Nautique de la Marne*.

Cinquième course. — Prix du Président de la République, Yoles franches, 4 rameurs (seniors), avec barreur. Parcours : 2.200 mètres environ.

1. MM. Platania, Italo, A. Kernot, Carlo Pinto ; barreur : L. Piccion, des *Canottieri Italia Napoli*, 9' 41" ;

2. MM. Navello, Vermeulen, Prével, Coquard ; barreur : M. Nemo, du *Club Nautique de Nice* ;

3. MM. E. Moget, P. Serex, Thes. Jacobi, E. Berger ; barreur : M. Ch. Poncet, de la *Société Nautique de Genève*.

4. (*Fanfan-la-Tulipe*) MM. Perrin, Soubeyran, E. Wegelin, G. Lumpp ; barreur : M. Louis, du *Club Nautique de Lyon*.

Suivent à peu de distance : *Bohème*, du *Football-Club Régates Lyonnaises* ; *Briquette* (MM. Mouthon, Jambon, Mabire, Aublanc) du *Club Nautique de Lyon*, le *Club Nautique Dieppois*, la *Société Nautique de Cannes*.

Le prix de Consolation réservé aux équipes non classées dans les deux épreuves précédentes réunit deux concurrents : le *Club Nautique de Lyon* qui, avec *Briquette*, gagne facilement la première place sur la *Société Nautique de Cannes*.

En somme, brillante réunion sportive dont tous ont emporté la meilleur souvenir. La distribution des prix a eu lieu à l'issue des Régates dans le magnifique local du *Club Nautique de Nice* où l'on a pris rendez-vous pour l'année prochaine.

Après les Régates de Nice.

Mardi soir, le *Club Nautique de Nice*, sous le patronage duquel ont eu lieu ces régates à l'aviron comme celles à la voile, leur donnait la consécration finale, en réunissant amicalement dans un somptueux banquet à la Jetée-Promenade, les personnalités les plus marquantes des armées de mer et de terre, les représentants du Conseil municipal, enfin, avec de nombreux yachtsmen passionnés, quelques rowingmen et des délégués des Sociétés d'aviron. En dehors des toasts officiels, il a été permis de retirer des entretiens et des échanges de vues, qui accompagnent toujours ces heureuses réunions, le ferme espoir que l'exception faite, à cette journée de Régates, par la Fédération Française, en faveur des sociétés de l'U. S. F. S. A. aurait un heureux lendemain et qu'une entente absolue ne tarderait pas à régir les rapports de l'Union et de la Fédération. Maintenant que la question de principe d'amateurisme est tranchée et que des sacrifices même ont été demandés à certains centres régionaux, il faudrait montrer une bien mauvaise volonté pour ne pas mener, complètement à bonne fin, l'entente absolue et l'orientation nouvelle indiquées non-seulement par le Congrès de mars, mais aussi par les rowingmen qui se sont vus, ont pu se concerter et ont conclu qu'après avoir été divisés par les principes ils devaient être désormais unis par des règlements communs.

« La Fédération Française des Sociétés Nautiques de France est toute désignée pour régir exclusivement l'aviron. L'U. S. F. S. A. gardera sous son contrôle les sports athlétiques et un traité leur permettra de se soutenir mutuellement et d'être, chacune de son côté, fortes et respectées ». Voilà comment on résumait à Nice cette question ; voilà comment je voudrais, moi aussi, la voir résolue. Rappelons, à ce propos, que pour les fêtes de Pentecôte, auront lieu, à Lyon, les grands prix de l'U. S. F. S. A. Je souhaite, qu'à son tour, l'Union, pour ne pas être en reste de courtoisie, confie aussi à la Fédération Française ou à ses Fédérations régionales, l'organisation de ses dernières régates, où se réalisera certainement le projet d'alliance soutenu avec insistance dans *Lyon-Sport*. Ce sera le don de joyeux avènement de l'U. S. F. S. A. à la Fédération Française et les Grands Prix de l'U. S. F. S. A. seront ainsi le pendant des Régates de Nice, c'est-à-dire qu'après le provisoire et de telles rencontres, nous aurons fait quelque chose de définitif et édifié sur une base sûre une première réglementation et concentration respectueuse des sports.

Jean GERVAIS.

En Roulotte.

Nos canotiers, pendant leur séjour à Nice, ont eu l'agréable surprise de rencontrer M. Rochex, le sympathique chef de contentieux de la Ville de Lyon, en déplacement très smart.

C'est en effet en roulotte, suivant le dernier cri, qu'avec des amis, M. Rochex a entrepris une excursion de Nice à Fontan.

Voilà du tourisme dont le charme laisse bien loin derrière lui les voyages à bicyclette, en tri ou en auto.

AIX-LES-BAINS. — Fête Nautique. — Favorisée par un temps splendide, la fête donnée aux Viviers par la Société Nautique de Chambéry, lac du Bourget, a obtenu un immense succès.

Plus de mille personnes y assistaient. A midi, un banquet réunissait les invités dans le garage. M. Chambon, vice-président a bu à l'avenir de la Société.

Le jury se composait de MM. le baron de Buttet, baron Michaud, Chambon et Bicherat.

Canot, 5 partants. — Parcours 1,800 mètres. MM. Delphin,

9'3" ; Sevez, 9'49" ; Perriquet, 10 ; Baboulaz, 10'21" ; Chavasse, 10'34" .

Péniches à 2 rameurs. — 1^{er} Pampolaise, MM. Jeantin et Delphin en 10'.

Par suite d'un accident Girouette a abandonné la course.

Péniches à 3 rameurs. — 1^{er} Girouette, MM. Depierre, Brassat et Sevez en 9'30". 2^e Pampolaise, MM. Comoze, Robert et Jeantin en 9'50".

Voile, 3 partants. — 1^{er} Amiral, MM. Delphin et Bourgeois.

Les départs étaient donnés par M. Foriné.

Pendant la durée des courses les amis de la trompe de Chambéry et de Tresserve ont fait entendre leurs joyeux accents.

MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.



CYCLISME

NOS VÉLODROMES

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Demain, dimanche, a lieu la réunion d'ouverture de notre vélodrome municipal.

En voici le programme :

1^{re} course. — *Pédestre handicap.* — 1,500 mètres. — Trois prix.

2^e course. — *Cyclistes amateurs.* — 1,000 mètres par série. Finale 2,000 mètres. — Trois prix objets d'art.

3^e course. — *Scratch à l'Américaine.* — Par série de 1,000 mètres. Finale 2,000 mètres. — Quatre prix : 100 fr., 50 fr., 20 fr., 10 fr.

4^e course. — Vingt kilomètres avec entraîneurs. — Quatre prix : 80 fr., 40 fr., 20 fr., 10 fr.

5^e course. — *Pédestre.* — 400 mètres avec haies. — Trois prix : médailles.

6^e course. — Machines multiples, réservée aux entraîneurs. — Quatre prix : 25 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr.

7^e course. — *Exercices athlétiques* par la société l'« Alsace-Lorraine ».

NOTES D'ENTRAINEMENT

Nous recommençons aujourd'hui nos notes sur l'entraînement, en faisant tout notre possible pour qu'elles soient de la plus grande impartialité ; il ne faudra donc pas que nos amis, les coureurs, nous gardent rancune, si quelquefois nous étions obligés de les critiquer.

Bordigoni, le meilleur coureur de la région lyonnaise

CYCLISTES !

MOTOCYCLISTES !!

CHAUFFEURS !!!

LA " COMBINAISON AUTO-VÉLO "

Extra léger, imperméable, hermétique
indispensable aux sportsmen

MODÈLES DÉPOSÉS : Hommes, 29 fr. ; Dames, 39 fr.

A LA **GRANDE MAISON**

LYON - Place de la République - LYON

après Lambrecht, est revenu d'Ajaccio, où il représentait les cycles Clever; à Nice, il s'est particulièrement distingué. J'espère qu'il en sera de même à Montélimar, où il doit courir.

Altin, qui m'a semblé le plus en forme des professionnels lyonnais, marche très bien au train et progresse chaque jour à l'emballage; je crois qu'il sera dans la finale de l'Internationale, de Montélimar.

Patin, le meilleur des stayers lyonnais en 1898, n'est pas encore dans la forme qui le fit triompher dans de grandes épreuves de demi-fond; néanmoins, je le crois le meilleur de ceux qui pourront participer à la course de 20 kilomètres qui est au programme de dimanche, au vélodrome de la Tête-d'Or.

Durand, qui avait abandonné la piste l'année passée, au mois de juillet, s'est remis à l'entraînement au vélodrome de Genas; j'estime que ce coureur qui marche très bien au train en ce moment, fera un des meilleurs sprinters lyonnais, cette saison.

Lagarde qui n'est en possession de sa machine de piste que depuis mardi est absolument hors de forme.

Schlater qui n'a pu se classer en course, l'année passée, grâce à sa guigne, possède les qualités d'un bon stayer, c'est-à-dire l'endurance et l'énergie.

Parmi les amateurs, **Jacob** qui s'entraîne à Genas est celui qui marche le mieux, son 100 mètres et très vite, et je doute qu'en ce moment même parmi les professionnels, il en soit qui puisse le battre sur cette distance.

Lagneau qui s'entraîne régulièrement a fait quelques progrès et d'ici un mois ou deux il pourrait être bon.

Paul Jacquet, de retour d'un voyage dans le midi, a recommencé son entraînement; je conseillerais à ce coureur de laisser de côté tous les sports, la lutte entre autres, à laquelle il s'était adonné avec beaucoup trop d'ardeur.

Mercier s'entraîne surtout sur route, il ne sera pas trop en forme avant un mois.

Castoldi abandonne les courses à bicyclette pour ne faire que du motocycle et il est devenu très fort dans ce nouveau sport.

DUVIRAGE.

COURSES ET RÉUNIONS

Banquet du Typo-Cycle

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro le compte rendu de cette fête que nous avions promis à nos lecteurs pour cette semaine. Nous publierons, en même temps, la photographie prise à cet occasion par l'ami Carestia.

Course Lyon-Bourgoin et retour.

Voici le programme détaillé de la grande course de bicyclettes avec entraîneurs, Lyon-Bourgoin, aller et retour, organisée par le **Tailleur Pauvre** sous le patronage de l'Union Vélocipédique de France (Section du Rhône) et réservée exclusivement aux amateurs.

La valeur des prix est de plus de 500 fr. Ils seront repartis de la manière suivante :

Au 1^{er}, une médaille d'or d'une valeur réelle de 150 fr., au 2^e,

une médaille d'or d'une valeur réelle de 100; au 3^e, une médaille d'or d'une valeur réelle de 75 fr.; au 4^e, une médaille d'or d'une valeur réelle de 50 fr.; au 5^e, un bon pour un vêtement sur mesures de 49 fr. 50; au 6^e, un bon pour un vêtement sur mesure de 39 fr. 50; au 7^e, un bon pour un vêtement sur mesure de 29 fr. 50; au 8^e, un bon pour un pantalon sur mesures de 19 fr. 50; au 9^e, un bon pour une culotte cycliste sur mesure de 16 fr. 50; au 10^e, un bon pour un chandail de 12 fr. 50.

Nota. — Les 4 premiers gagnants auront la faculté de convertir leurs prix en un bon représentant la même valeur en marchandises.

Les inscriptions seront reçues au Tailleur Pauvre, 66, cours de la Liberté, jusqu'au 13 avril inclus.

Le droit d'inscription est fixé à un franc.

Les coureurs, lors de leur engagement, devront être porteurs de leur licence d'amateur, délivrée par la Société à laquelle ils sont affiliés et les indépendants, d'une attestation de président de société cycliste connue.

Le départ est fixé à 2 heures précises au point terminus, cours Gambetta prolongé.

Rassemblement à 1 heure devant les magasins du **Tailleur Pauvre** pour la distribution des brassards.

Le défilé aura lieu immédiatement après et sera précédé de la fanfare de cavalerie, l'*Etendard de Lyon*.

Réglement de la Course. — Seront admis à entraîner: les tandems, triplètes, tricycles à pétrole et voitures Bollée sans coupe-vent.

Les Coureurs devront, au départ et au virage, signer les feuilles de contrôle, et, à Saint-Laurent-de-Mure, remettre leurs tickets à l'allée et au retour.

Une très grande prudence est recommandée pendant la traversée des villages qui se trouvent sur le parcours.

Le Comité de la Course décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents qui pourraient survenir, de quelque nature qu'ils soient.

Aucune réclamation relative à la Course ne sera admise, si elle n'est faite par écrit le jour même.

Les inscriptions se font de plus en plus nombreuses et comprennent nos meilleures pédales. Tout donc, nous fait prévoir que cette épreuve aura le succès que mérite l'initiative prise par M. Devaux, l'habile et sympathique directeur de l'importante maison du **Tailleur Pauvre**.

DIJON. — **Union Sportive Dijonnaise.** — L'U. S. D. a ouvert le lundi de Pâques la série de ses excursions à bicyclettes. Le but de la promenade avait amené pas mal de membres, car chacun sait que Val-Suzon est un merveilleux endroit, à 20 kil. de Dijon, aussi cette première sortie a-t-elle obtenu un franc succès, quoique semée d'incidents de route.

Un bon déjeuner réunissait tous les membres à Val-Suzon, chez Armédée, et l'on est rentré au siège par une route continuellement en descente et que nous avons trouvée très agréable: demandez plutôt à Batier!

Voici le calendrier vélocipédique pour la saison:

28 mai. — Courses sur pistes (interclubs).

2 juillet. — Courses sur routes (interclubs).

3 septembre. — Championnat de l'U. S. D. (pistes). H. C.

GRENOBLE. — *Le Record Grenoble-Bourg d'Oisans (100 kilom.).* — Notre excellent ami P. Rambaud, du Club des Coureurs Grenoblois, le même qui, l'an dernier, était sorti victorieux de l'épreuve Grenoble-Bourgoin, organisée par *Lyon-Sport*, a tenté, dimanche dernier, de battre le record Grenoble-Bourg-d'Oisans (100 k.) détenu par Bouchet en 1h. 43.

Très bien entraîné par Deuil, Bot, Ferrand et Goubet, malgré

LA PHÉBUS est LA REINE des **Bicyclettes, LE PHÉBUS** est LE ROI des **Motocycles**

M. BOUCHARD, Représentant; 4, rue de la République, LYON

une pelle formidable ramassée au Pont de Claix, malgré le mauvais état des montées qui s'étagent de Séchilienne à Livet en passant par Rioupéroux et l'Infernet, Rambaud a pleinement réussi dans sa tentative. Parti de Grenoble à 7 h. 1/2 il est arrivé à Bourg-d'Oisans à 9 h. 9, battant de 4 minutes le record de Bouchet.

Malgré sa chute, se trouvant bien en forme, Rambaud, après un arrêt de 10 minutes, est reparti au Bourg-d'Oisans pour Grenoble où il est arrivé, à 10 h. 47' 50", faisant le trajet aller et retour, y compris les arrêts, en 3 h. 17' 50".

Le jury était composé, à Grenoble, de MM. Buissonnet, du Monceau, Michel, Paul Brun, Avègue et Siméon, au Bourg-d'Oisans, de MM. Barnéoud, Mounier, Kével-Mouroz et Vernet.

L. BERNARD.

VALENCE. — Notre société valentinoise *Valence-Vélo* a fait une sortie tout dernièrement.

Tous les membres s'y étaient donné rendez-vous, ainsi qu'un grand nombre de cyclistes invités gracieusement par ces messieurs. En route, force rasades ont été bues à la prospérité du jeune club, prospérité d'ailleurs croissante, à en juger par les nouveaux adhérents qui se font inscrire sans interruption. *Valence-Vélo* est appelé, croyons-nous, à rétablir dans notre préfecture, le règne de la petite Reine, fortement compromis depuis la disparition du défunt Vélo-Club Valentinois.

— Le match Béranger-Espagne est renvoyé à une date ultérieure, le programme du 7, à Montélimar, étant suffisamment chargé.

— Lundi, à l'occasion des fêtes de Pâques, la petite ville de Chabeuil organisait des fêtes de bicyclettes : une locale, une régionale.

La locale a été gagnée par Gauthier ; Serrel 2^e très loin.

La Régionale réunissait un joli lot de coureurs ; votre compatriote Navette venu en promeneur, avec Chassignol (Yvon), se décidait à partir.

Malheureusement, pendant l'épreuve, l'un de ses « collés » recueillit un méchant clou et le mit hors de course, ce qui gâta complètement la beauté de l'arrivée dont voici l'ordre :

Espagne, 1^{er}, Boleigne à une roue, gêné par un pédard au moment où il revenait très fort sur le 1^{er} ; Archier 3^e.

— Navette qui vient peu à peu en forme, participera aux courses de vendredi, à Montélimar ; la course Military est courue d'avance avec lui.

Ce sera le plus redoutable des écumeurs cette année pour la région du Sud-Est.

E. CHANGEAT.

AUBENAS. — Voici les résultats des courses organisées par l'Union vélocipédique aubennaise sur la piste du Champ de Mars :

Locale. — 1^{er} Lamat, 2^e Durand.

Internationale. — 1^{re} série : 1^{er} Espagne, 2^e Lamat ; 2^e série : 1^{er} André, 2^e Tauleigne ; 3^e série : 1^{er} Lautier, 2^e Jandon ; 4^e série : 1^{er} Lombard, 2^e Balester ; 5^e série : 1^{er} Gaston Mille, 2^e Goubert.

Finale. — 1^{er} Mille, 2^e Lautier, 3^e André.

Consolation. — 1^{er} Lombard, 2^e Merle, 3^e Tauleigne.

Honneur. — 1^{er} Mille, 2^e Lautier, 3^e Lombard.

Temps superbe, courses réussies si ce n'étaient les nombreuses pelles dues au mauvais état de la piste.

BILLAMBOIS.

VALS. — **Vélo-Club Vaisois.** — Dimanche prochain, 9 courant, le V. C. V. ira excursionner pour la première fois de cette année et dirigera ses pédales vers Largentière. Messieurs les sociétaires désireux de prendre part à cette sortie sont priés de se faire inscrire chez le secrétaire-trésorier à Vals-les-Bains. Le départ aura lieu à 7 heures du matin devant le grand établissement thermal.

Le Meeting de Pâques à Paris

Dimanche dernier, au Vélodrome du Parc des Princes, première journée du grand meeting de Pâques. Favorisée par un temps superbe, cette réunion a obtenu le plus grand succès.

Voici le résultat des épreuves qui ont été disputées :

Course à pied, handicap, 400 mètres finale. — 1^{er} Bochoux 20 m ; 2^e Mulet, 35 m. ; 3. janvier, scratch. Temps : 55 m. 3/5.

Amateurs, U. S. F. S. A. — Courses scratch, 1 tour (finale). — 1. Vasserot, A. V. I ; 2^e Simon, U. V. III ; 3. Duplay, A. V. M. Temps : 15 s. 3/5. Gagné par une demi-longueur.

Séries du Grand Prix de Pâques. — 1^{re} série. Banker ; 2^e série, Parlby ; 3^e série, Cougoltz ; 4^e série, Crozna ; 5^e série, Cornet ; 6^e série, Bourotte ; 7^e série, Félix Henry ; 8^e série J.-B. Louvet. Les demi-finales et la finale seront connues aujourd'hui.

Criterium des tandems 2^e série, finale. — 1^{er} Carmant-Mathieu ; 2^e Domain-Banker ; 3^e Lambrecht-Cornet gagné par 1/4 de roue.

Lundi il y avait également foule pour assister à la deuxième journée du meeting. Les courses ont, du reste, été fort intéressantes. Voici les résultats :

Prix d'Encouragement (1,333 mètres). — Finale : 1 Bourotte 2 Mathieu, 3 Leclerc ; gagné par deux longueurs.

Grand Prix de Pâques, 1,000 mètres. — Série de repêchage : 1 Carmant, 2 Domain, 3 Hills.

Première demi-finale. — 1 Parlby, 2 J.-B. Louvet, 3 Gougoltz ; gagné par une roue.

2^e demi-finale. — 1 Grogna, 2 Carmant, 3 Cornet ; gagné très facilement par 6 longueurs.

3^e demi-finale. — 1 Banker, 2 Bourotte, 3 Félix, Henry ; gagné de peu.

Finale. — 1 Grogna, 2 Banker, 3 Parlby ; gagné par une longueur.

Handicap-finale. — 1 Gougoltz, 2 Louvet, 3 Carmant.

Course de 10 kilomètres avec entraîneurs. — 1 Bourotte en 11'46". 2 Sturbuck à 3/4 de tour, 3 Lambrecht, 4 Cissac.

PARIS-ROUBAIX

C'est la série des grandes épreuves sur route qui commence ! Paris-Roubaix lui sert toujours de prélude et voici la 4^e année qu'elle a lieu avec un égal succès.

Comme d'habitude, il y avait, dimanche dernier, 2 catégories : bicyclettes et motocycles, gagnées, la première, par Champion, avec une vitesse moyenne de 32 kilom., la deuxième par Osmont qui a fait le temps remarquable de 47 kilom. 928 m. l'heure.

Voici d'ailleurs la liste des coureurs et chauffeurs arrivés avant la fermeture du contrôle :

1^o Bicyclettes. — 1. Champion, en 8 h. 22 m. 53 s. ; 2. Bor en 8 h. 46 m. 13 s. ; 3. Garin jeune, en 8 h. 46 m. 17 s. ; 4. Chevalier, en 9 h. 17 m. 2 s. ; 5. Jay, en 10 h. 15 m., 6. Marcel Kerff, en 10 h. 20 m. ; 7. Istweire, en 10 h. 21 m. ; 8. Dubus, en 10 h. 23 m. ; 9. Delattre, en 11 h. 2 m. ; 10. Jean Fischer, en 11 h. 43 m. ; 11. Boultinguez, en 12 h. 22 m. ; 12. Théo II, en 12 h. 47 m. ; 13. Vanderstuyft, en 13 h. 11 m. ; 14. Simon, en 15 h. 11 m. ; 15. Calmel, en 15 h. 15 m. ; 16. Vergues, en 16 h.

2^o Motocycles. — 1. Osmont, en 5 h. 35 m. 30 s. ; 2. Béconnais, en 5 h. 45 m. 15 s. ; 3. Girardot, en 6 h. 2 m. ; 4. Vasseur, en 6 h. 9 m. 10 s. ; 5. Caron, en 6 h. 24 m. 30 s. ; 6. Rolland, en 6 h. 31 m. ; 7. Baras, en 6 h. 36 m. 45 s. ; 8. Hugues, en 6 h. 54 m. ; 9. Echalié, en 6 h. 57 m. ; 10. Prince, en 7 h. 2 m. ; 11. Oury, en 7 h. 3 m. ; 12. Lepoutre, en 7 h. 20 m. ; 13. Bar, en 7 h. 24 m. ; 14. Ducom, en 7 h. 25 m. ; 15. Son, en 7 h. 30 m. ; 16. Lamon, en 7 h. 35 m. ; 17. Nicolas, en 7 h. 38 m. ; 18. Griet, en 7 h. 46 m. ; 19. Weidenfeller, en 7 h. 48 m. ; 20. Renoire, en 7 h. 55 m. ; 21. Christophe, en 8 h. 21 m. ; 22. Lopard, en 8 h. 24 m. ; 23. Gardon, en 9 h. 2 m. ; 24. Courbe, en 9 h. 3 m. ; 25. Tisci, en 9 h. 50 m. ; 26. Quantin, en 10 h. 34 m. ; 27. Chenard, en 10 h. 59 m.

COMMUNICATIONS

U. V. F.

(SECTION DU RHONE.)

L'Union Vélocipédique de France (Section du Rhône) fera sa

prochaine sortie officielle sur le Bois-d'Oingt. (Déjeuner chez Débaux, Hôtel des Voyageurs), le 23 avril.

Les dames du Unionistes sont invitées à cette sortie.

Avant le déjeuner il y aura une Course de Côte de 1 et 2 kilomètres, puis après, Course de lenteur.

Quatre belles médailles seront offertes par le personnel consulaire du Rhône aux gagnants. Les membres des sociétés affiliées sont invités à cette sortie et pourront prendre part à ces deux courses.

La Commission des Sociétés de l'U. V. F. a décidé que la licence des non-professionnels serait délivrée gratuitement à toutes les sociétés affiliées pour leurs membres inscrits au moment de l'affiliation et reconnus non-professionnels. Les membres des sociétés qui se feront inscrire ultérieurement à l'affiliation et les membres individuels de l'U. V. F. auront à acquitter la somme de 1 fr. pour leur licence. Cette licence sera exigée pour toutes les courses interclubs, challenges et championnats courus sous les règlements de l'U. V. F. Le chef consul du Rhône prie les présidents des sociétés affiliées d'envoyer au plus tôt, la liste de leurs membres de non-professionnels, 5, rue de l'Hôtel de Ville, en prenant l'engagement que tous les noms de leurs sociétaires sont bien des coureurs amateurs.

Fédération Cycliste Lyonnaise.

(Café de la Paix, place Bellecour.)

Détails d'organisation de l'épreuve cycliste dite militaire qui sera courue le 30 avril prochain sur la route Lyon La Verpillière et retour, soit 60 kilomètres, pour l'obtention du brevet militaire.

La course est ouverte aux cyclistes de toute catégorie appartenant ou non aux Sociétés affiliées. Toutefois, les cyclistes indépendants paieront le droit d'inscription de deux francs non remboursable. Les militaires qui prendront part à l'épreuve en uniforme sont exonérés du droit d'inscription.

La course aura lieu quelque temps qu'il fasse. Départ à 7 heures précises en face du Palais d'Été. La distribution des brassards et tickets de contrôle se fera à 6 h. 1/2; l'ordre de distribution servira pour le placement au départ. Le virage se fera 40 mètres après la commune de Vaulx-Milieu, en un point déterminé d'une façon très apparente. L'arrivée se fera au même point que le départ.

Par mesure d'ordre, les entraîneurs ne pourront prendre les coureurs au départ qu'en haut de la Montée des Sables et les quitter au retour au même point sous peine de disqualification.

Au virage tout coureur devra remettre au contrôle un ticket marquant son passage, faute de quoi sa course sera tenue pour nulle.

Nous pouvons assurer que les dix premiers arrivants en moins de 2 heures et qui appartiendront à la Fédération recevront outre le brevet un prix spécial.

Tout arrivant en moins de 4 heures recevra un brevet dit militaire relatant la performance accomplie.

Les inscriptions sont reçues dès à présent dans tous les clubs fédérés, et pour les indépendants au siège de la F. C. L., café restaurant de la Paix, place Bellecour, au journal le *Lyon Sport*, rue de l'Hôtel-de Ville, 63 et à la Brasserie Comte, 33, quai de Vaise où des listes sont déposées.

Toutes les inscriptions devront être centralisées entre les mains du secrétaire-général de la F. C. L. M. Perdrix, 48, rue de Bourgogne, au plus tard le 28 avril courant.

La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu mardi, 11 courant à 8 h. précises pour les dispositions à prendre en vue de la course du 30 avril et la distribution des médailles offertes par le *Lyon-Sport*.



AUTOMOBILISME

Les records Jenatzy

C'est en présence de plus de deux cents personnes, que M. Jenatzy a fait hier une tentative de record, sous le contrôle de la commission sportive de l'Automobile-Club de France. Les chronomètres étaient : MM. Willemet, de Perrodil et Marais. Malheureusement, ce dernier n'ayant pas eu le temps de rejoindre son poste au moment voulu, n'a pu que donner le temps du recordman sur 1,200 mètres au lieu de 1,000. Cela enlève toute régularité à la performance.

Il est d'ailleurs probable que, par suite d'un mauvais départ, M. Jenatzy n'aurait pu battre le record; il a mis 55 sec. pour le premier kilomètre et 46 sec. pour les 1,200 derniers mètres. Il se propose de recommencer dans quelques jours après avoir fait quelques modifications à sa voiture dont la forme toute nouvelle — un cigare effilé à ses deux bouts — a provoqué une vive curiosité.

Course Pau-Périgueux-Paris.

Voici le règlement de la course d'automobiles qui sera donnée, aujourd'hui même, de Pau à Paris, en trois étapes, course organisée par l'Automobile-Club de la Dordogne et le Véloce Club Périgourdin.

Première étape : Pau-Périgueux (282 kilom.). — Le départ de Pau sera donné le 8 avril à 8 h. du matin.

Itinéraire : Pau-Vavaillle-Thézé-Arzacq-Saint-Sever-Mont-de-Marsan (79 kil., contrôle organisé par les soins de l'U. V. Montoise), Saint-Justin-Houeillès-Casteljaloux-Marmande (176 kil. Contrôle organisé par le Véloce Club Marmandais), Seyches-Miramont-Eymet-Bergerac (233 kil. *demi-heure* d'arrêt, obligatoire pour la traversée de Bergerac. Contrôle organisé par le S. V. Bergeracois). La Ressègue-Villambard (contrôle, 10 minutes pour la traversée de la ville), Manzac-Périgueux (282 kil.), arrivée.

2^e étape. — Périgueux-Tours (301 kil. Départ de Périgueux le 9 avril à 8 heures du matin. Itinéraire : Périgueux, Brantôme, Laage, Nontron 48 kil.). Arrêt obligatoire de 10 minutes contrôlé par les soins du V. C. Nontronnais, Marthon, La Rochefoucault, Mansles, Ruffec, Poitiers (196 kil.), Châtelleraul, Tours (301 kil.), arrivée.

3^e étape. — Tours-Paris, 252 kil.

Le départ a lieu à Pau ce matin à 8 heures.

Les concurrents seront divisés en deux catégories :

1^{re} catégorie : Véhicules au-dessus de 200 kilos. Deux prix et médailles.

2^e catégorie. — Véhicules au-dessous de 200 kilos. Deux prix et médailles.

400 francs seront distribués au gré des vainqueurs, en espèces ou en objets d'art. En outre, une médaille de vermeil grand module sera attribuée à la première voiture portant quatre personnes et certain nombre de médailles seront distribuées selon le nombre des concurrents.

Le contrôle d'arrivée sera fermé à huit heures du soir.

Chaque véhicule devra porter son numéro d'inscription d'une façon très visible à l'avant et à l'arrière. Chaque concurrent devra se procurer lesdits numéros.

Il est interdit de changer de véhicule en cours de route.

Les passages dangereux seront signalés par des drapeaux verts et les contrôles par des drapeaux rouges. La route sera éclairée par des cyclistes des régions traversées.

Les localités dont les noms figurent sur les itinéraires devront être traversées à une allure modérée.

A chaque contrôle les concurrents devront s'arrêter et signer la feuille de contrôle.

Les départs se donneront à une minute d'intervalle par ordre.

Les étapes étant distinctes, il s'ensuit que, pour gagner tel ou tel prix d'une étape, il n'est pas nécessaire de concourir dans les autres étapes.

25, rue **GRENETTE** INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
Articles spéciaux et exclusifs LINGERIE en Tissus cellulaire
POUR TOUS GENRES DE SPORTS CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles
articulées, etc., etc.

CYCLES CASTOLDI

Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

CYCLISTES! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR

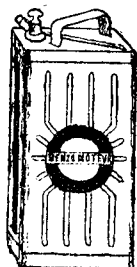
2, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON

Course Montpellier-Béziers-Toulouse

Cette course qui devait avoir lieu samedi dernier et qui avait réuni ici les meilleurs chauffeurs : Lemaitre, le vainqueur de Nice ; Leys, Cucholet, Giraud, Prat-Dumas, Soulet de Toulouse, et Foreau de Marseille n'a pas pu se faire, les coureurs de vitesse engagés ayant refusé de partir à cause du mauvais état des routes.

C'est regrettable car le nombre et la qualité des concurrents promettaient une épreuve très intéressante.

A VENDRE, pour cause achat voiture : *voiturette Bollée*, trois chevaux, 2 places, marche parfaite, nombreux accessoires. R. de Chossat, Bourg (Ain).



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque **FENAILLE & DESPEAUX**

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Athlétisme Football

A propos du Championnat de Football de France

Bien que nous eussions puisé nos renseignements à une source plus qu'autorisée et que nous eussions sous les yeux la lettre du président du F. C. R. L. au président de la Commission de Football-Rugby de l'U. S. F. S. A., nous nous sommes bornés, samedi dernier, à annoncer, en quelques lignes, que le Football-Club de Lyon s'était vu, au dernier moment, dans la nécessité de déclarer forfait pour sa rencontre projetée contre le Stade Bordelais, à Paris.

En ne publiant pas, comme nous aurions pu le faire, la lettre de M. Burnichon, nous avons cédé au sentiment tout naturel de ne pas entraver, par une polémique de presse prématurée et intempestive, l'action des dirigeants du F. C. R. L. Nous espérons que tous les intéressés auraient obéi à ce même sentiment et auraient laissé au seul homme en droit de parler, le soin de mettre toutes choses au point. Il est fâcheux que des correspondants de journaux sportifs de Paris et d'autres villes n'aient pas compris qu'il est des cas auxquels on doit sacrifier même les exigences de l'actualité et du reportage.

On n'aurait rien perdu pour attendre, la lettre du président du Football Club de Lyon infligeant, dans les termes qu'il fallait, le blâme mérité à celui qui, par un mobile que rien ne saurait excuser, privait ses équipiers et ses camarades de la chance de voir leurs efforts couronnés du titre envié de champion de France.

On y aurait gagné de ne pas exposer l'homme, dévoué jusqu'au sacrifice de ses plus chers intérêts, aux critiques malveillantes et jalouses de la *Tribune de Grenoble*, le seul journal d'ailleurs, que ce regrettable incident ait rempli d'une joie mal déguisée.

Est-ce à dire que nous voulions ici atténuer la responsabilité assumée par le capitaine de l'équipe première

du F. C. R. L. Loin de là ! Plus que tout autre, nous avons le droit de juger sévèrement sa conduite, puisque dans une occasion toute récente, loyalement, nous l'avons défendu ainsi que tous ses compatriotes, que nous tenions comme devenus les nôtres. Mais nous avons toujours estimé et nous estimons encore qu'il n'est jamais sage de fournir à des étrangers l'occasion de se mêler à des dissensions, pénibles à cause des circonstances, mais, qui, grâce au ciel, ne mettent pas en jeu l'intervention du F. C. R. L. dans les prochains championnats et menacent encore moins son existence :

Que la *Tribune de Grenoble* se rassure donc et sèche ses pleurs : le forfait de l'équipe première n'a eu et n'aura aucune influence sur la décision que le Football-Club de Lyon prendra au sujet du prix, Jean Borie.

Qu'elle réserve pour une meilleure occasion les souhaits *magnanimes* qu'elle adresse à M. J. Burnichon et qu'elle efface de ses petits papiers les prétendues *graves difficultés* au milieu desquelles elle le voit trop bénévolement se débattre. Nous souhaitons, pour elle, que le président du Comité des Alpes n'en ait jamais de plus sérieuses à surmonter.

Que la *Tribune de Grenoble* de se dispense enfin de vouloir toujours confondre le Football-Club de Lyon et le Comité du Sud-Est de l'U. S. F. S. A. avec *Lyon-Sport*. Cela ne trompe plus personne.

Lyon-Sport a reçu de Grenoble une correspondance sur le Comité des Alpes et l'a publiée comme la *Tribune de Grenoble* est heureuse d'insérer tout ce qui lui parvient de notre ville. C'est son droit et c'était le nôtre. Mais en quoi cela touche-t-il le F. C. R. L. ? Alors que tous les journaux de Paris et de Province ont enregistré, avec un mot d'amical regret pour le Football-Club, le triste incident dont sa meilleure équipe était la victime, le journal [de M. de Lamorte-Félines s'est empressé, avant même de connaître les faits dans toute leur exactitude de faire appel à ses souvenirs classiques pour nous parler de la Roche Tarpéienne. Cela prouve que partout où a passé le Football-Club de Lyon, il a laissé la meilleure impression, sauf à Grenoble où probablement on ne saurait être amis en même temps que rivaux.

Nous le constatons et cela nous suffit. Cela dit, voici la lettre de M. J. Burnichon, président du Football-Club de Lyon.

Lyon, 30 mars 1899.

Monsieur le Président de la Commission du Football Rugby.

Je m'empresse de vous faire connaître la décision prise par le Comité du Football-Club de Lyon, dans sa séance d'hier soir. Notre équipe première, qui, pour la seconde fois, était engagée dans les Championnats de France et devait se rencontrer à Paris, dimanche prochain, avec la Stade Bordelais, est encore dans la triste obligation de déclarer forfait. En effet, par suite de défections d'autant plus regrettables qu'elles se sont produites au dernier moment, nous pouvions à grand peine réunir dix équipiers sur les quinze qui ont si brillamment joué dans la région et se sont entraînés toute la saison en vue de cette importante rencontre. Dans ces conditions il était préférable et plus sage de ne pas présenter d'équipe pour une épreuve vraiment digne.

Notre équipe seconde s'est trop bien comportée pour qu'en lui enlevant certains remplaçants, nous décidions de gaieté de cœur de compromettre, pour elle aussi, les chances qu'elle peut avoir dans le prix Jean Borie, si toutefois la décision

qui va intervenir, soit au Racing-Club, soit à la Commission de Football, lui permet de jouer le match final.

Je ne veux pas rechercher ici ni établir à qui incombe la responsabilité de certaines abstentions qui peuvent avoir quelque fois l'air d'une désertion devant... les rivaux amis. Le capitaine de notre équipe première en qui nous avons mis notre confiance absolue et aveugle, est trop connu à Paris et aussi des équipiers Bordelais, pour qu'au point de vue sportif, nous hésitions à nous louer de l'entraînement de son équipe et de ses succès, mais nous avons tous à regretter qu'au moment où sa mission devait se terminer par un glorieux résultat, il ait trop oublié l'honneur de notre Club et les couleurs qu'il a portées cette année.

Le Stade Français, Champion Parisien, arrive peut-être ainsi à ses fins et n'aura probablement pas à faire en province ce déplacement auquel certains de ses membres se sont tout d'abord opposés, tant dans les séances de votre Commission que dans la presse sportive. Mais vous nous rendez cette justice, c'est que les lettres par lesquelles je vous demandais, en vue précisément de cette éventualité, d'avancer cette rencontre et de maintenir la date primitivement fixée par votre Commission, avaient quelque fondement sérieux, puisque en outre des abstentions malheureuses de la dernière heure, des défections se sont produites comme nous l'avions prévu. En nous soumettant à votre deuxième décision, nous avons été généreux jusqu'à l'imprudence.

Nous regrettons seulement d'avoir été privés enfin de cause, d'une rencontre intéressante avec le Stade Bordelais que depuis si longtemps nous désirons connaître.

Enfin, au risque de trop paraître vouloir imputer à d'autres ce triste résultat dû surtout à certains dissentiments suscités et que nous étions loin d'attendre au sein de notre Club, je dois vous signaler (pour que le Comité en fasse à l'avenir son profit) que les difficultés survenues ont été même insurmontables par le refus de la Cie P.-L.-M. de nous accorder le billet individuel à demi-tarif pour un si long déplacement, contrairement aux usages dont bénéficient les athlètes Parisiens (probablement les Bordelais) et presque toujours les rameurs et les gymnastes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec mes salutations empressées, l'assurance de ma considération distinguée.

J. BURNICHON. *Président du F. C. L.*

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

Courses à pied

16 avril. — Courses interclubs de l'Union Sportive Dijonnaise.

11 mai. — Grands prix de l'Union Sportive Dijonnaise.

11 mai. — Challenge Ampère.

22 mai. — Grands prix de l'U. S. F. S. A.

4 juin. — Championnat du Sud-Est.

18 juin. — Championnat de France.

Commission de courses à pied. — Les membres de la Commission de courses à pied, sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le mardi, 11 avril, à 8 h. 1/2, au siège du Comité. — Réunion très importante.

Ordre du jour : Grands prix de l'U. S. F. S. A. — Terrain. — Calendrier de la saison. — Correspondance. — Divers.

Le secrétaire, A. DEBROUX.



FOOTBALL-CLUB DE LYON

ET

RÉGATES LYONNAISES

(F. C. R. L.)

(Café GRUBER, 13, place des Terreaux)

Comité. — Séance du 5 avril 1899. — Présidence de M. Alabrune. — Absents excusés: MM. Burnichon, Child, Barbenès et Place.

Demande d'admission. — A titre de membre honoraire, M. Jacques Landolf, 5, rue Pierre-Corneille, présenté par MM. Lorenzo et Imhoof.

Démission. — La démission de M. Devilder est acceptée.

Prix Jean Borie. — M. Lorenzo est chargé de correspondre avec le R. C. pour la finale de ce championnat.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture Storek.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire, VASCHALDE.

♣ Mercredi prochain, à 9 heures, réunion intime au Siège et réception de l'équipe de Nice; tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Racing-Club de Lyon

Café Suc. — 8, rue du Plâtre

L'équipe première du R. C. L. se rendra demain, dimanche, 9 avril, à Dijon pour matcher contre l'équipe première de l'U. S. D.

Voici la composition de l'équipe:

Arrière : Berthet; **Trois-quarts :** Janicot, Georges Stugocki; Saucher et Delorme (cap.); **Demis :** Deygas, Denat; **Avants :** Mollard, Balmas, Paul Stugocki, Jacoby, Fort, Pellardy Joseph, Brunon et Bonnet.

Tous ces équipiers devront se trouver à la gare de Perrache le soir samedi à 11 heures pour prendre l'express de minuit 5.

Le port des insignes est obligatoire.

Philégic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.

Siège social : Café Collet, 14, place du Pont.

Procès-verbal de la Réunion du Conseil du 5 avril 1899.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Aycagué.

Lecture d'une lettre de M. Debroux, secrétaire de la commission des courses à pied du Sud-Est, demandant les dates des réunions interclubs organisées par le P. C. L. afin d'établir le calendrier sportif de la saison. M. Reynard est chargé de lui répondre.

Le secrétaire est également chargé d'écrire à MM. Mialot et Bertrand pour des questions d'ordre intérieur.

Sur le rapport de la commission de courses à pied, on fixe au 16 avril la date d'une course de bicyclettes sur une distance de 20 kilomètres, de Lyon à St-Priest, réservée aux membres du P. C. L.

Le départ se fera vers l'octroi du cours Gambetta, à 3 h. précises, et le virage sera à St-Priest.

L'inscription est fixée à 0,50.

Des prix seront offerts aux trois premiers arrivants. Tout coureur devra porter les couleurs du club, c'est-à-dire culotte noire et maillot bleu.

Demain, dimanche, les membres du P. C. L. sont priés d'être à 2 h. précises, café Lapinte (Grand Camp.).

A 3 h. précises se jouera un match avec l'équipe seconde du Racing-Club sur son terrain.

Sont spécialement convoqués: MM. Mialot, Moissonnier, Morenas, Cortey, Ducelier, Reynard, Boursier, Faure, Joffray, Bourgey, Aissaguier, Revol, Marily, Clapot, Raymond, Quesert, Mesias, Bertrand, Ferraton.

Après différentes questions d'ordre privé, la séance est levée à 10 heures 1/4.

Le secrétaire: M. REYNARD.

♣ Mercredi prochain, réunion générale obligatoire. Les membres du P. C. L. sont priés de considérer le présent avis comme lettre de convocation. Une amende sera infligée à tout absent non excusé.

DIJON. — **Union Athlétique du Lycée Carnot.** — L'Union Athlétique du Lycée Carnot de Dijon vient de se réformer définitivement grâce à l'encouragement reçu de M. Bourlier, le proviseur du Lycée, anciennement proviseur à Mâcon. La réunion générale pour l'élection du Comité 1899 a donné les résultats suivants:

Président d'honneur: M. Bourlier, proviseur du Lycée. — Vice-président d'honneur: M. le censeur du Lycée. — Président: M. Faivre, élève classe polytechnique. — Secrétaire: M. Rouby, du Lycée. — Trésorier: M. le comte de Serres. — Membres du Comité: MM. Vincent et Michel. — Capitaines: P. Faivre et Picard.

Football

GRENOBLE. — Le Match International. — Victoire de Grenoble. — Lundi, par un temps splendide, s'est disputé, sur le terrain du Stade Grenoblois, le match international conclu entre la vaillante équipe première du Club grenoblois et l'équipe première du F. C. de la Servette de Genève.

Un très nombreux public assistait à cette rencontre. Remarqué: MM. Boirac, recteur de l'Académie, Couturier de Royas, Ragis, Bouchayer, quelques officiers et de nombreuses dames qui tous ont paru vivement s'intéresser au match... d'ailleurs fort intéressant — et d'où le Stade, chose incroyable, est sorti vainqueur par 9 points à 3 pour Genève.

A 3 heures, l'arbitre siffle le commencement de la partie. Genève donne le coup d'envoi, après quelque hésitation, le jeu est bien mené et vers la 10^{me} minute, après une passe entre Prévôt, Dalbon et Eug. Côte, ce dernier marque un essai pour Grenoble. La partie se continue et, sur une très grosse faute de Lorenzo, Reydel réussit un but pour le Stade. Enfin une minute avant la fin de la mi-temps (qui, entre parenthèses, a duré 42 minutes), d'Yvernois, du F. C. de la Servette, en suite à un dribbling, marque un essai pour Genève; le but n'est pas réussi.

Dans la seconde mi-temps, les deux équipes jouent beaucoup plus serré et ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure que Mathieu (s. g.) après un tenu de Côte, marque un second essai pour Grenoble. Le match se continue et se termine sans qu'aucun autre essai ne soit marqué.

Le Stade sort donc vainqueur par neuf points (2 essais, 1 but après coup franc) à trois pour le F. C. de la Servette.

En général, les deux équipes ont très bien joué. Les Genevois avec leurs dribblings, les Grenoblois avec leurs passes ont été très applaudis. En particulier, sont dignes de figurer à l'ordre du jour: parmi les Genevois, Dégerine l'excellent capitaine qui a su durant toute la partie soutenir son équipe par moment trop démoralisée, Croisier, Lorenzo, qui, malgré deux très grosses fautes dans la première mi-temps, a bien joué; d'Yvernois et la majeure partie des avants.

Place, l'excellent équipier du F. C. L. que nous avons vu et l'an dernier et cette année à la Tronche, probablement fatigué par son trop rapide déplacement, n'a pas donné tout ce qu'on pouvait espérer.

L'équipe grenobloise a fourni tout ce qu'elle a pu, voire même au delà; Dalban comme toujours a été magnifique et Prévôt, Côte et Tinot l'ont dignement secondé. Bastin, Mathieu, Carron, Bernard, Fayolle ont très bien joué, mais à Repellin ce tout jeune, ce gosse de 15 ans, haut comme ça, est revenu la grande partie des applaudissements qu'un public très enthousiaste n'a cessé de prodiguer aux joueurs.

Après le match, le banquet traditionnel a eu lieu chez Drevetton, place Grenette, et après le banquet une soirée toute intime a réuni les équipiers au siège social du Stade. On a applaudi MM. Perrenod, le distingué président de la Servette, Roc, Croisier, les vers de Dégerine sur le Stade, Delunze et ses chansons morales (?), Dalban dans le répertoire de Delbel, Mathieu dans ses monologues comiques et classiques, Revol, J. Côte et notre bon ami, Noël Mable, qui nous a servi: *le match international*, une roserie fort peu rosse en somme, mais qui a obtenu quelque peu de succès. L'on ne s'est séparé que fort avant dans la nuit et à 4 heures, mardi matin, les plus vaillants étaient allés à la gare pour une dernière fois pousser les hip! hip! hurrah! d'honneur à l'adresse des excellents équipiers du Football-Club de la Servette.

Grenoble, contre Marseille. — *Quelques échos.* — Le match

révanche qui devait se disputer le 9 avril à Grenoble entre les équipes premières du Football-Club de Marseille et du Stade grenoblois n'aura pas lieu. Le F. C. M. devant ou ayant déjà fait le déplacement Marseille-Montpellier. Cette rencontre est en principe renvoyée à la saison prochaine.

..

La première sortie des cyclistes du Stade grenoblois a eu lieu dimanche dernier; dorénavant ces sorties auront lieu très régulièrement tous les dimanches.

L. BERNARD.

DIJON. — Football-Rugby. — Dimanche, 9 avril, à 2 heures aura lieu sur le terrain de l'U. S. D. à Larrey, un match amical avec le Racing-Club de Lyon. L'équipe lyonnaise a choisi comme déplacement Dijon, et s'y rendra pour lutter contre l'U. S. D.

Voici la composition de l'équipe de l'U. S. D.:

Arrière: Accard. *Trois-quarts:* Houdart, Regnaudin, Pons, Picard. *Demis:* Chuchetot, Batier Louis. *Avants:* Gilbert, Fouillaud, Eve, Tortochot, Batier, E. Belgil-Sailley, Perrier. *Remplaçants:* Régulier, Rouard, Huguenot.

Union Athlétique du Lycée Carnot. — Excellente partie d'entraînement dimanche après-midi sur le terrain de l'U. S. D., pelouse du Grand-Pré.

Deux équipes de l'U. A. L. C., dirigées par Faivre et Picard, ont joué leur première partie sérieuse. L'ensemble est bon et possède d'excellents joueurs comme Vincent, Faivre, un ancien de Nevers, de Serres qui a joué l'association à Paris, Michel, Picard, etc. L'équipe Picard a gagné facilement par 8 points 2 essais, but à rien. M. Regnaudin (U. S. D.) arbitrait.

Racing-Club Bourguignon. — Le R. C. B. est en pourparlers pour un match à jouer à Dijon avant la fin de la saison avec un club des plus en vue de Paris.

Le Racing-Club de Lyon contre l'Union sportive Dijonnaise.

Nous apprenons avec plaisir que le R. C. L. vient de conclure un match de football avec l'Union sportive dijonnaise.

Cette rencontre aura lieu le 9 avril à 2 h. 1/2 sur le terrain de l'U. S. D. pelouse du grand Pré.

Bien que l'Union sportive dijonnaise soit peu entraînée cette année, ayant joué de malchance depuis le début de la saison, cette partie ne manquera pas d'intérêt.

Inutile de dire que les Lyonnais seront bien reçus à Dijon. Pour peu qu'on s'amuse comme le 8 janvier, lors de la visite des Parisiens, nul doute qu'on ne s'ennuiera pas le 9 avril.

Lyonnais, mes amis, apprêtez-vous et surtout venez nombreux!

GENÈVE. — Mardi à midi sont arrivés à Genève les membres du F. C. de la Servette (Genève) qui se sont rendus à Grenoble pour jouer contre le Stade Grenoblois. Ils sont rentrés enchantés de leur déplacement et surtout de la réception inoubliable qui leur a été faite. Le match a été très intéressant et la victoire est revenue aux Grenoblois par 9 points à 3.

Les Genevois ont rapporté en souvenir de ce match un magnifique bronze qui leur a été offert par le Stade Grenoblois.

Cross-Country

DIJON. — La réouverture de la saison. — C'est l'Union Sportive dijonnaise qui la première ouvrira la saison de courses à pied dans le Sud-Est, par une réunion interclubs.

Cette réunion est fixée au 16 avril, à 2 h. 1/2 de l'après-midi. Elle aura lieu sur le terrain de l'U. S. D. (pelouse du Grand Pré).

La participation des coureurs régionaux, si toutefois Lyon veut bien se déranger, donnera à cette épreuve un grand intérêt. De plus, Guenot l'excellent coureur de l'U. S. D. qui s'entraîne actuellement sur la piste du Racing-Club de France participera à cette réunion dont voici le programme:

1^o Course: 400 m. plat hand interclubs;

- 2° Epreuve (concours de saut à la perche, scratch interclubs);
- 3° Course : 400 m. plat, hand interclubs;
- 4° Course : 1000 m. hand interclubs;
- 5° Course : 800 scratch course de Consolation interclubs, réservée aux coureurs non placés dans les épreuves précédentes.

Les engagements (0 fr. 50 par épreuve) sont reçus dès maintenant au siège de l'U. S. D., à M. Chuchetel, café Bossuet, 7, rue Bossuet, à Dijon.

Indiquer les épreuves dans lesquelles on désire courir et la couleur du maillot du club.

Le programme détaillé sera adressé à tous les clubs régionaux qui viendront nombreux, c'est certain, participer à cette réunion.

La réunion des Grands Prix interclubs de l'Union Sportive dijonnaise est fixée au 11 mai.

Cette réunion dont le programme sera publié sous peu doit être très intéressante.

Parmi les clubs ayant donné leur adhésion, le Racing-Club de France, la Société athlétique de Montrouge, l'Association Pédestre Française, l'Union Athlétique du 1^{er} arrondissement de Paris. Avec ces clubs, le Racing-Club Bourguignon, l'Union Sportive Dijonnaise. L'U. A. L. C. et les clubs Lyonnais viendront rehausser l'éclat de cette fête.

Le calendrier sportif de l'U. S. D., est ainsi compris pour l'année.

- 16 avril. — Réunion d'ouverture (interclubs).
- 11 mai. — Grands prix de l'U. S. D. (interclubs).
- 18 et 25 juin. — Championnats d'athlétisme de l'U. S. D.
- 15 octobre. — Réunion d'automne (interclubs).

GENÈVE. — Dimanche, après midi, s'est disputé dans les environs de Carouge et sur la distance de 8 kilomètres environ, le premier match international de cross-country. Les deux clubs en présence étaient l'Athlétic-Club Carougeois et le Cercle Sportif Grenoblois. Après une lutte des plus intéressantes l'Athlétic-Club Carougeois est sorti vainqueur par 36 points contre 42 aux Grenoblois. Voici l'ordre des arrivés : 1^{er} Magnin, en 34'55" 2/5 (Carouge); 2. Chappuis (Grenoble); 3. Stettler (Carouge); 4. Perret (Grenoble); 5. Blanche (Carouge); 6. Molinari (Grenoble); 7. Rochas (Grenoble); 8. Dunand (Carouge); 9. Albert Ant. (Carouge); 10. Gallay (Carouge); 11. Allez (Grenoble); 12. Halbert (Grenoble, abandonné).

F. S. A. F.

Le championnat du Sud-Est de Cross-Country.

Dimanche, 18 mars, à Tassin, s'est couru le championnat professionnel de cross-country, organisé par le Comité Régional de la F. S. A. F. Contrairement aux habitudes, et afin de ne pas faire double emploi avec le challenge de cross, couru par équipes de quatre coureurs, le 18 décembre dernier, ce championnat a s'est couru individuellement. C'est ce qui explique le nombre relativement peu élevé des engagements au nombre de onze. Mais la qualité remplaçait la quantité et, à part Pacoud, du Cercle des Sports, qui ne s'était pas engagé, tous les meilleurs coureurs de cross, représentant les quatre sociétés professionnelles de Lyon, se sont présentés au départ.

Disons, de suite, que c'est Louit, du Club Pédestre et Vélocipédique, qui a gagné le championnat, couvrant les 10 kilom. du parcours en 39' 12, et battant de 8 secondes le favori, Gauthier, du Club Pédestre Lyonnais, après une lutte acharnée; 3. Fauroux (C. P. V.), 41'; 4. Perrin (C. P. V.), 42'; 5. Pilière (Stade Lyonnais), 44' 10"; 6. Tharin (Cercle des Sports) et Janin (S. L.) dead-heat, 49' 30"; 8. Bouvier (S. L.), 52'; 9. Pinet (C. P. V.), etc.

Quoique la victoire de Louit ait été des mieux accueillies, elle laissera toujours un doute sur sa régularité, car malheureusement la piste était des plus défectueuses. Le vent violent

qui n'avait cessé de souffler pendant la journée, avait enlevé les papiers à plusieurs endroits et, par trois fois, les coureurs ont dû s'arrêter pour chercher la piste, à la grande joie des retardataires qui en profitaient pour rattraper le peloton de tête. Mais ce qui a le plus nuit à la régularité de l'épreuve, c'est la conformation de la piste qui, sur 10 kilomètres, en mesurait près des trois quarts de route, ce qui n'est plus un cross-country. La faute en revient aux traceurs qui, ayant probablement trop dansé la veille au bal donné par le Club Pédestre Lyonnais, avaient pensé, mais un peu tard, d'aller tracer la piste; si bien que M. Charobert, du C. D. S., ne voyant rien venir et ignorant totalement la manière de tracer un cross, était parti courageusement tracer la fameuse piste. Les traceurs retardataires eurent beau resuivre le parcours, le mal était fait et l'on n'y pouvait plus rien. Tout ceci prouve un peu le manque d'organisation de l'épreuve, et nous espérons bien qu'à l'avenir, le Comité régional de la F. S. A. F., qui devient de jour en jour plus important, saura y tenir la main dans les réunions prochaines.

Quoiqu'il en soit et malgré que le classement paraisse, en somme, assez régulier pour quelques coureurs, il en est d'autres, tel que Pinet du C. P. V. qui, arrivé 9^e, aurait pu bien mieux se classer sans les défauts de la piste. Une proposition

Les fonctions officielles dans le championnat, étaient remplies par MM. Brochu (C. P. L.), starter; Piaud (C. P. L.), chronométrateur; Drevet (C. D. S.), juge à l'arrivée. V. BROCHU.

Club Pédestre Lyonnais

Les délégués au Comité du Sud-Est de la F. S. A. F. sont MM. Gallifet, Chaffangeon et Brochu qui, sur la demande du Comité du Sud-Est a accepté de reprendre les fonctions de secrétaire-général qu'il remplissait l'année dernière.

M. Gallifet est chargé de représenter le C. P. L. dans le championnat de luites organisé par le Comité de la F. S. A. F.

MM. Piaud jeune, Chaffangeon, Gautier, Devillez, Varennes, Beaumont et Chabieux représenteront la société dans les courses qui auront lieu demain, au cours de la réunion au Velodrome de la Tête-d'Or.

GYMNASTIQUE



XXV^e Fête Fédérale de l'Union à Dijon

Le Comité d'organisation a modifié l'article 3 du règlement, en retirant la mesure qu'il avait précédemment prise et qui interdisait de concourir aux gymnastes sous les drapeaux.

C'est là une bien intelligente décision dont nous ne pouvons que féliciter le Comité dijonnais : nous ne comprenons pas bien que nos camarades soldats soient exclus de nos concours.

Les Ensembles et la cantate. — A Dijon, les préliminaires d'ensemble seront non seulement exécutés en musique, mais accompagnés par du chant. L'essai fait par nos camarades dijonnais sera peut-être parfait, nous en doutons cependant un peu, surtout si l'exécution de la cantate est confiée aux gymnastes.

L'idée émise de la faire chanter par une chorale renforcée doit prévaloir, parce que nous ne voyons pas bien les gymnastes chantant, dans les positions courbées. Et puis comment organiser l'exécution générale? Qui donnera le ton? Qui soignera l'attaque? Autant de questions, autant de difficultés. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que désirer que l'expérience tentée par Dijon ait une réussite complète.

Si oui, les futurs comités d'organisation ne s'en tiendront certainement pas là; ci-dessous, la cantate en question.

Salut des Gymnastes à la Bourgogne

1^{re} figure

I

Salut, Bourgogne, ô noble terre
Des grands hommes et des grand vins ;
Salut, province heureuse et fière
De tes enfants, de tes raisins.

II

Nous travaillons pour la Patrie
Et le respect du sol Français ;
Notre jeunesse est aguerrie,
C'est pour le droit et pour la Paix.

2^e figure

III

Nous nous faisons des reins solides,
Des muscles durs et des bras forts ;
Les cœurs sont mous, les têtes vides,
Lorsqu'on laisse languir les corps.

IV

Nos espoirs sont jeunes et vastes
Et s'il fallait, armant nos bras,
Nous serions là, nous, les gymnastes,
Pour combattre les bons combats.

3^e figure

V

La Grèce avait des jours de fêtes,
Des couronnes et des lauriers
Pour les meilleurs de ses athlètes,
Ses citoyens et ses guerriers.

VI

Tout comme elle, tu nous convies
A rester prêts pour le danger,
Disciplinant nos jeunes vies
Et protégeant notre foyer.

4^e figure

VII

Notre France est hospitalière,
Elle appelle vers ses enfants
Nos amis de race étrangère
Et fait honneur à ses vaillants.

VIII

Nous accourons tous, ô Bourgogne,
Te saluer dans ta Cité,
Préparer la bonne besogne
De défense et de loyauté.

5^e figure

IX

Si reviennent des jours de guerre,
Nous irons, la main dans la main
A la garde de la frontière,
Chantant l'hymne républicain.

X

Tes fils, dans le sang de tes vignes,
Boivent l'audace et la gaieté ;
Comme eux, Bourgogne, fais nous dignes
De mourir pour la Liberté.

Les paroles de cette cantate sont de M. Pierre-Paul Abrand, elles ont été mises en musique par M. F. Sloupan, chef de musique au 27^e régiment d'infanterie.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 6 avril 1899.

Nous ne trouvons pas, la semaine dernière, de raisons évidentes et palpables à la hausse continue et sans réserve que nous constatons.

Les motifs du recul de ces jours-ci n'ont pas, je le crains, de base plus solide, à moins que les haussiers ne veuillent respirer un peu avant de se lancer à nouveau vers des cours plus hauts.

3 %, 101,95, seul cours coté.

Italien, faible à 94.60.

Extérieure, 59 55, ex-coupons de 1 franc.

Crédit Lyonnais, en légère réaction à 895.
Chemins Espagnols animés, on recule cependant à 277.50 pour le Sarragosses, à 172 pour le Nord Espagne.

Le Rio est à 1045 et se maintient à ce cours.

Au comptant : Gaz de Dôle 698. — Limoges 1148. — Aciéries de Firminy 3700. — De la marine 1680. — Fourchambault 910. — Jouissance 350. — Constructions mécaniques françaises 257. — Creusot 2175. — Horme 197. — Part Kama 1035. — Loire 252. — La Péronnière 545. — Saint-Etienne 475. — Angers 536. — Brest 652. — Grand-Bazar 545-538. — Sineux 190. — Forces motrices 530. — Moteurs électriques 125. — Usines du Rhône 90.

En Banque : De Beers 685. — Goldfields 210. — Tharsis 225. — Montecatini nouvelles 268. — Cape-Copper 108. — Rochet-Schneider 550, ex-coupon. — Horme 75, nouvelles 189. — Cycles et automobiles 168 50. — Part Pompes funèbres 70. — Glace hygiénique 104 50. — De Paris 114 50, libérées 118 50. — D'Alger 113 50. — Distilleries Bugnot 615. — Bar Américain 130. — Pellicules 1455. — Urlikany 125. — Tharsis 225. — Cotonnade Lagarde 525. — Céramo anglais 92. J.S.

SPECTACLES



CONCERTS

A L'ELDORADO

En directeur sage et avisé, M. Jean a préféré arrêter la revue en plein succès, plutôt que de laisser le public qui lui a été si fidèle cet hiver.

Ca Vaut a donc cédé, mardi dernier, 4 avril, la place à un spectacle coupé, composé d'une partie concert, d'une attraction et d'une pièce, dont la réussite s'est immédiatement affirmée.

Dans la partie concert, nous avons applaudi Mlle Sylla, la comédienne de *Ca Vaut*, à la voix chaude, bien timbrée et très flexible. Nous avons à louer également M. Gerin, fils, qui nous a fait entendre *Cavalerie légère* de Suppé, morceau enlevé avec maestria par l'orchestre qu'il dirige si bien.

L'attraction à nom Polin. Est-il besoin d'ajouter que le public lui a fait fête ? Polin est engagé pour 15 représentations, croyons-nous. Il pourra ainsi nous dire les nouveautés qu'il a créés depuis l'année dernière. C'est toujours l'inimitable tourlourou.

La soirée se terminait par *La Petite Goualeuse*, pièce comico-dramatique, d'un réalisme brutal mais vécu, et contenant deux ou trois scènes, entre autres tout le second acte, qui ont empoigné le public. Le rôle de Pierre Kiroul a été rendu avec beaucoup de vigueur par Valérien Tranel, l'un des auteurs de la pièce. Mme Sarah Duhamel dans celui de la petite Goualeuse est vraiment remarquable et c'est elle surtout qui a assuré le succès par la sincérité et l'intensité vraie de son jeu.

Pour faire la part juste à chacun, ajoutons que la troupe Hardy-Pecot a consciencieusement et intelligemment secondé les deux artistes parisiens.

Le triomphe a été complet sans restriction et sera durable. M. Jean a donc eu raison de croire que l'on pouvait retenir le public à l'Eldorado par autre chose que des pièces à maillots.

L'expérience qu'il tente tournera à son profit et nous l'en félicitons.
FIRLUTH.

Grand-Théâtre. — Ce soir, *Thaïs* ; demain, *La Juive*.

Théâtre des Célestins. — Tous les jours, *Cyrano de Bergerac*.

Casino des Arts. — Le public vient maintenant en foule au Casino, parce qu'il est sûr de rencontrer dans ce concert des attractions de premier ordre. La première est le rossignol indien Yumata-Tiero, cette jeune chanteuse dont la manière de phraser et les intonations sont irréprochables ; la seconde est Adda Thompson, cette merveilleuse danseuse serpentine. Ce soir, les Sylvas, excentriques. Demain dimanche, 9 avril, à 2 heures, grande matinée de gala avec Yumata-Tiero et miss Adda Thompson.

Scala-Bouffes. — Le succès qui va s'affirmant de *Cyranes de Blairgerac* n'empêche pas la direction de la Scala de s'occuper avec le plus grand soin de la partie de concert qui, ce soir, va s'augmenter de deux numéros de première valeur : Camille Ober, une amusante chanteuse, et les Nelly-Jull's, des duettistes humoristiques. A l'étude : *La Demoiselle de chez Maxim*, parodie.

Cirque Nancy. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, et jeudis et dimanches, à 3 heures, représentations équestres variées. Nombreuses attractions. Toutes les représentations sont terminées par *La Belle et la Bête*, pantomime féerique en trois parties, sept tableaux et trois grands ballets. *Papillons et Oiseaux*, grand divertissement, et grande Pavane par tout le personnel. Grand succès : *Le Palais des Saphirs* (tableau féerique tout en bleu saphir). Superbe apothéose. Dimanche, 16, dernière de *La Belle et la Bête*. Lundi, 17, clôture de la saison.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Succ^{rs}. — Lyon.